



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....

• **Présents : 52**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 18**

M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Robert BINTZ, Vice-Président, jusqu'à son arrivée ;
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérg-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Gussling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 1

OBJET : Approbation des procès-verbaux des séances des 20 mars 2018 et 10 avril 2018.

Rapporteur : M. le Président

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 35 (chapitre VI) du Règlement Intérieur du Conseil Communautaire adopté lors de la séance du 1^{er} mars 2017, point n°1.

Sur proposition du Président, le Conseil Communautaire est invité à approuver les procès-verbaux des séances des 20 mars 2018 et 10 avril 2018, transmis respectivement aux Membres de l'assemblée par mail le 25 mai 2018.

Discussions :

Mme IMBAUT, Conseillère Communautaire de St Avold, attire l'attention de M. le Président sur les délais d'envoi des convocations au Conseil Communautaire.

M. le Président prend acte de la remarque formulée par Mme IMBAUT tout en lui faisant part qu'il lui semble que le délai d'envoi des convocations a été respecté.

Toutefois, il demande à M. le Directeur Général des Services de bien vouloir veiller au bon respect des délais d'envoi des convocations.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI



Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 52**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 18**
M. Claude BITTE, Vice-Président à M. Robert BINTZ, Vice-Président, jusqu'à son arrivée ;
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vinrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Hémeryng)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestrot) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 2a

OBJET : Présentation du compte administratif de l'exercice 2017 de la CASAS et décision modificative Budget Primitif 2018 – Budget Principal.

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

Monsieur WOJCIECHOWSKI, Président, donne connaissance, à l'assemblée, des comptes administratifs annexes de l'exercice 2017 qu'il vient d'établir, puis se retire.

Siégeant alors sous la présidence de M. Gabriel MULLER, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie,

Le Conseil délibère comme suit :

1°) Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017,

Le Conseil,

- a) donne acte à M. WOJCIECHOWSKI de la présentation faite du compte administratif principal lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés	256 841,35			742 240,95	256 841,35	742 240,95
Part affectée à l'investissement				-173 974,18		-173 974,18
Opérations de l'exercice	4 821 873,80	6 404 627,95	26 752 153,12	26 790 462,52	31 574 026,92	33 195 090,47
TOTAUX	5 078 715,15	6 404 627,95	26 752 153,12	27 358 729,29	31 830 868,27	33 763 357,24
Résultats de clôture		1 325 912,80		606 576,17	0,00	1 932 488,97
<i>Restes à réaliser</i>	<i>1 682 862,52</i>	<i>480 811,63</i>			<i>1 682 862,52</i>	<i>480 811,63</i>
TOTAUX CUMULES	1 682 862,52	1 806 724,43	0,00	606 576,17	1 682 862,52	2 413 300,60
RESULTATS DEFINITIFS		123 861,91		606 576,17		730 438,08

- b) constate les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion annexes relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- c) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- d) arrête les résultats définitifs tels que résumés pour l'exercice 2017.

2°) Le paramétrage informatique des Restes à Réaliser ayant tronqué leurs reprises, il convient d'ajuster le Budget Primitif 2018 en diminuant l'excédent d'investissement reporté au R001 de 126.923,52 € et l'article 21532 du même montant.

Discussions :

M. VAYSSETTE, Conseiller Communautaire de Biding intervient sur le paramétrage informatique des restes à réaliser qui serait tronqué et pour lequel, il faut réajuster le Budget primitif 2018 alors que celui-ci a déjà été voté et vérifié par la Trésorerie Principale.
Il souhaite pouvoir être sûr de la véracité des chiffres qui sont présentés.

Par ailleurs, M. VAYSSETTE rappelle à M. le Président qu'il attend de sa part une réponse quant à la capacité de désendettement de la CASAS.

M. le Président lui répond que ce courrier lui sera adressé après la présentation du Compte Administratif 2017 par l'intermédiaire de ses services financiers et donne la parole à Mme DE SANTIS.

Mme la Trésorière Principale explique à M. VAYSSETTE que la Trésorerie est affectée d'un mauvais paramétrage informatique qui a entraîné un déséquilibre dans les restes à réaliser entre les services de la CASAS et les services de la Trésorerie.

En conséquence de cela, elle a demandé aux services de la CASAS, un projet de délibération de décision modificative du Budget Primitif 2018 afin de remettre les restes à réaliser à flot.

M. TOTTOLI, Conseiller Communautaire de Morhange aimerait des commentaires sur l'évolution des chiffres. Il estime que la situation financière de la CASAS est critique et que la capacité de désendettement de la CASAS se situe à des dizaines d'années afin de rembourser le capital si on y consacre la totalité de l'épargne brute.

Il souhaite que M. le Président évoque la situation financière exacte de la CASAS et aimerait savoir ce qui va être mis en œuvre pour effectuer ce redressement.

M. ADIER, Vice-Président en charge des Finances et Rapporteur du point intervient en rappelant que la capacité de désendettement d'environ 9 ans avait déjà été évoqué lors du vote du Budget Primitif et qu'il ne s'agit pas de plus d'une dizaine d'années.

Décision du Conseil Communautaire :

Plus aucune observation n'étant formulée, la délibération soumise au vote est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Se sont abstenus : Mme IMBAUT, MM. TOTTOLI, VAYSSETTE et YAHIAOUI.

M. André WOJCIECHOWSKI, Président de la CASAS n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 2b

OBJET : Présentation du compte administratif de l'exercice 2017 de la CASAS – Budgets annexes Centre de Fret, Zones Industrielles de Valmont et de Fürst, bâtiment relais-centre de relations clients, zone du Grünhof, Ordures Ménagères, Assainissement, SPANC, ZAC et MSAP.

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

Monsieur WOJCIECHOWSKI, Président, donne connaissance, à l'assemblée, des comptes administratifs annexes de l'exercice 2017 qu'il vient d'établir, puis se retire.

Siégeant alors sous la présidence de M. Claude BITTE, Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie,

Le Conseil délibère comme suit :

Envoyé en préfecture le 19/06/2018

Reçu en préfecture le 19/06/2018

Affiché le 19/06/2018



Après s'être fait présenter les budgets primitifs de l'exercice 2017
Le Conseil,

ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_02B-DE

a) donne acte à M. WOJCIECHOWSKI de la présentation faite des comptes administratifs annexes lesquels peuvent se résumer ainsi :

COMPTE ANNEXE CENTRE DE FRET

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés	495 651,13			194 380,29	495 651,13	194 380,29
Part affectée à l'investissement				-194 380,29		-194 380,29
Opérations de l'exercice	0,00	259 712,94	155 850,75	140 608,30	155 850,75	400 321,24
TOTAUX	495 651,13	259 712,94	155 850,75	140 608,30	651 501,88	400 321,24
Résultats de clôture	235 938,19		15 242,45		251 180,64	0,00
<i>Restes à réaliser</i>					<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAUX CUMULES	235 938,19	0,00	15 242,45	0,00	251 180,64	0,00
RESULTATS DEFINITIFS	235 938,19		15 242,45		251 180,64	

COMPTE ANNEXE ZI VALMONT

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés	37 483,78			169 360,55	37 483,78	169 360,55
Part affectée à l'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	1 657 624,73	1 673 078,45	1 657 624,73	1 670 384,73	3 315 249,46	3 343 463,18
TOTAUX	1 695 108,51	1 673 078,45	1 657 624,73	1 839 745,28	3 352 733,24	3 512 823,73
Résultats de clôture	22 030,06			182 120,55	22 030,06	182 120,55
<i>Restes à réaliser</i>					<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAUX CUMULES	22 030,06	0,00	0,00	182 120,55	22 030,06	182 120,55
RESULTATS DEFINITIFS	22 030,06			182 120,55		160 090,49

Envoyé en préfecture le 19/06/2018

Reçu en préfecture le 19/06/2018

Affiché le 19/06/2018

SLO

ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_02B-DE

COMPTES ANNEXES ZI FURST

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés	53 263,83			70 032,91	53 263,83	70 032,91
Part affectée à l'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	96 262,00	364 472,22	85 923,83	0,00	182 185,83	364 472,22
TOTAUX	149 525,83	364 472,22	85 923,83	70 032,91	235 449,66	434 505,13
Résultats de clôture		214 946,39	15 890,92		15 890,92	214 946,39
<i>Restes à réaliser</i>	<i>20 122,00</i>				<i>20 122,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAUX CUMULES	20 122,00	214 946,39	15 890,92	0,00	36 012,92	214 946,39
RESULTATS DEFINITIFS		194 824,39	15 890,92			178 933,47

COMPTES ANNEXES BATIMENT RELAIS

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés	25 141,27			68 246,75	25 141,27	68 246,75
Part affectée à l'investissement				-25 141,27		-25 141,27
Opérations de l'exercice	59 507,00	59 431,14	65 563,51	103 992,44	125 070,51	163 423,58
TOTAUX	84 648,27	59 431,14	65 563,51	147 097,92	150 211,78	206 529,06
Résultats de clôture	25 217,13			81 534,41	25 217,13	81 534,41
<i>Restes à réaliser</i>					<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAUX CUMULES	25 217,13	0,00	0,00	81 534,41	25 217,13	81 534,41
RESULTATS DEFINITIFS	25 217,13			81 534,41		56 317,28

COMPTE ANNEXE ZI GRUNHOI

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés	1 106 520,06			227 456,43	1 106 520,06	227 456,43
Part affectée à l'investissement				-227 456,43		-227 456,43
Opérations de l'exercice	9 686 430,09	10 228 655,61	9 510 810,09	9 727 946,05	19 197 240,18	19 956 601,66
TOTAUX	10 792 950,15	10 228 655,61	9 510 810,09	9 727 946,05	20 303 760,24	19 956 601,66
Résultats de clôture	564 294,54			217 135,96	564 294,54	217 135,96
Restes à réaliser		107 826,00			0,00	107 826,00
TOTAUX CUMULES	564 294,54	107 826,00	0,00	217 135,96	564 294,54	324 961,96
RESULTATS DEFINITIFS	456 468,54			217 135,96	239 332,58	

COMPTE ANNEXE ORDURES MENAGERES

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés		742 909,34	304 852,29		304 852,29	742 909,34
Part affectée à l'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	1 114 221,20	88 027,08	8 832 207,75	9 167 974,95	9 946 428,95	9 256 002,03
TOTAUX	1 114 221,20	830 936,42	9 137 060,04	9 167 974,95	10 251 281,24	9 998 911,37
Résultats de clôture	283 284,78			30 914,91	283 284,78	30 914,91
Restes à réaliser		150 000,00			0,00	150 000,00
TOTAUX CUMULES	283 284,78	150 000,00	0,00	30 914,91	283 284,78	180 914,91
RESULTATS DEFINITIFS	133 284,78			30 914,91	102 369,87	

COMPTES ANNEXES ASSAINISSEMENT ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_02B-DE

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés	250 127,69			279 201,20	250 127,69	279 201,20
Part affectée à l'investissement				-267 446,63		-267 446,63
Opérations de l'exercice	951 229,69	1 350 799,99	1 185 280,97	1 343 069,53	2 136 510,66	2 693 869,52
TOTAUX	1 201 357,38	1 350 799,99	1 185 280,97	1 354 824,10	2 386 638,35	2 705 624,09
Résultats de clôture		149 442,61		169 543,13	0,00	318 985,74
<i>Restes à réaliser</i>	<i>91 140,50</i>				<i>91 140,50</i>	<i>0,00</i>
TOTAUX CUMULES	91 140,50	149 442,61	0,00	169 543,13	91 140,50	318 985,74
RESULTATS DEFINITIFS		58 302,11		169 543,13		227 845,24

COMPTES ANNEXES SPANC

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés		17 479,26		4 587,43	0,00	22 066,69
Part affectée à l'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	109 898,30	92 419,04	108 256,57	129 998,40	218 154,87	222 417,44
TOTAUX	109 898,30	109 898,30	108 256,57	134 585,83	218 154,87	244 484,13
Résultats de clôture	0,00			26 329,26	0,00	26 329,26
<i>Restes à réaliser</i>					<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAUX CUMULES	0,00	0,00	0,00	26 329,26	0,00	26 329,26
RESULTATS DEFINITIFS	0,00			26 329,26		26 329,26

COMPTES ANNEXES ZAC

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés	3 522 470,94			2 398 122,70	3 522 470,94	2 398 122,70
Part affectée à l'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	4 122 581,91	4 038 492,00	4 062 931,86	4 166 777,21	8 185 513,77	8 205 269,21
TOTAUX	7 645 052,85	4 038 492,00	4 062 931,86	6 564 899,91	11 707 984,71	10 603 391,91
Résultats de clôture	3 606 560,85			2 501 968,05	3 606 560,85	2 501 968,05
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	3 606 560,85	0,00	0,00	2 501 968,05	3 606 560,85	2 501 968,05
RESULTATS DEFINITIFS	3 606 560,85			2 501 968,05	1 104 592,80	

COMPTES ANNEXES MAISON DES SERVICES AU PUBLIC

LIBELLE	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €	DEPENSES OU DEFICITS €	RECETTES OU EXCEDENTS €
Résultats reportés					0,00	0,00
Part affectée à l'investissement						0,00
Opérations de l'exercice	46 387,04		5 254,34	9 987,00	51 641,38	9 987,00
TOTAUX	46 387,04	0,00	5 254,34	9 987,00	51 641,38	9 987,00
Résultats de clôture	46 387,04			4 732,66	46 387,04	4 732,66
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	46 387,04	0,00	0,00	4 732,66	46 387,04	4 732,66
RESULTATS DEFINITIFS	46 387,04			4 732,66	41 654,38	

b) constate les identités de valeurs avec les indications des comptes de gestion annexes relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;

c) reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

d) arrête les résultats définitifs tels que résumés pour l'exercice 2017.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Se sont abstenus : Mme IMBAUT, MM. TOTTOLI et VAYSSETTE.

M. André WOJCIECHOWSKI, Président de la CASAS n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St AVOID) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St AVOID) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St AVOID) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St AVOID) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St AVOID) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St AVOID) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St AVOID) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St AVOID) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St AVOID) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St AVOID) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St AVOID) ;
M. Frédéric SLWINSKI, Conseiller (St AVOID) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St AVOID) ;
M. René STEINER, Conseiller (St AVOID) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St AVOID)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St AVOID)

Point n° 3a

OBJET : Présentation du compte de gestion 2017 – Budget principal.

Rapporteur : Mme la Trésorière

Après que le Conseil Communautaire ait délibéré sur le compte administratif principal de l'exercice 2017 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie, Madame DE SANTIS, Trésorière, Receveur Municipal expose les écritures et les chiffres du compte de gestion qui lui correspondent.

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017 qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail de celui des mandats, le compte de gestion dressé par Mme le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Après avoir délibéré sur le compte administratif principal de l'exercice 2017 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ;

Après s'être assuré que Madame le Receveur a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

sera invité à se prononcer sur la présentation du compte gestion principal de l'exercice budgétaire 2017 par Mme la Trésorière.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Se sont abstenus : MM. VAYSSETTE et YAHIAOUI

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Machereh) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Machereh) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 3b

OBJET : Présentation du compte de gestion 2017 – Budgets annexes.

Rapporteur : Mme la Trésorière

Après que le Conseil Communautaire ait délibéré sur les comptes administratifs annexes de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (centre de fret, zone industrielle de Valmont et zone industrielle de Fürst, bâtiment relais-centre de relations clients, zone du Grunhof, Ordures ménagères, Assainissement, SPANC, ZAC et MSAP) de l'exercice 2017, Madame DE SANTIS, Trésorière, Receveur Municipal expose les écritures et les chiffres des comptes de gestion qui leur correspondent.

Le Conseil Communautaire,

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2017, les créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats des services annexes dressés par Mme le Receveur accompagnés des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à payer ;

Envoyé en préfecture le 19/06/2018
Reçu en préfecture le 19/06/2018
Affiché le 19/06/2018
ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_03B-DE

Après avoir délibéré sur les comptes administratifs annexes du centre de fret, des zones industrielles de Valmont et de Fürst, du bâtiment relais-centre de relations clients, de la zone du Grunhof, des Ordures ménagères, de l'Assainissement, du SPANC, de la ZAC et de la MSAP de l'exercice 2017 ;

Après s'être assuré que Madame le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2016, celui de tous les titres de recettes et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures ;

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017
- 2) statuant sur l'exécution des budgets annexes de l'exercice 2017 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;

sera invité à se prononcer sur la présentation du compte gestion principal de l'exercice budgétaire 2017 par Mme la Trésorière.

Discussions :

M. YAHIAOUI, Conseiller Communautaire de Hellimer, aurait aimé avoir en sa possession, les comptes de gestion car il ne peut pas voter quelque chose qu'il n'a pas vu, malgré toute la confiance qu'il a en Madame la Trésorière.

Mme la Trésorière propose de lui transmettre les comptes de gestion par voie dématérialisée.

Décision du Conseil Communautaire :

Plus aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Se sont abstenus : MM. VAYSSETTE et YAHIAOUI

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 4

OBJET : Affectation des résultats constatés aux comptes administratifs annexes Bâtiment relais
Centre de relations clients, ZI Grunhof, Ordures Ménagères et MSAP 2017.

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

Par délibérations n°2a et 2b de ce jour, vous avez arrêté les résultats des comptes administratifs principaux et annexes de l'exercice 2017 de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

La nomenclature M14 appliquée à ces budgets prévoit que l'affectation du résultat d'exploitation doit donner lieu à une délibération du Conseil Communautaire.

Un excédent d'exploitation apparaissant à la clôture de l'exercice 2017 dans les budgets annexes Bâtiment relais, ZI Grunhof, Ordures Ménagères et MSAP, cel

- soit affecté en « réserves » (c'est-à-dire en investissement) pour exécuter l'autofinancement ;
- soit reporté en section d'exploitation, sous réserve de l'apurement d'un éventuel déficit, toujours prioritaire, ou des affectations obligatoires (plus-value de cessions d'immobilisations).

Vu ce qui précède, il est proposé l'affectation suivante :

Budget annexe bâtiment relais

- affectation de la somme de 25 217,13 € au compte « réserves » (article 1068) pour le financement des investissements 2018 en débitant les comptes 110 et 12 : résultat d'exploitation des exercices 2017 et antérieurs (+ 81 534,41 €)
- le reliquat de 56 317,28 € sera à porter en report à nouveau (solde créditeur).

Budget annexe ZI Grunhof

- affectation de la somme de 217 135,96 € au compte « réserves » (article 1068) pour le financement des investissements 2018 en débitant les comptes 110 et 12 : résultat d'exploitation des exercices 2017 et antérieurs (+ 217 135,96 €)

Budget annexe Ordures Ménagères

- affectation de la somme de 30 914,91 € au compte « réserves » (article 1068) pour le financement des investissements 2018 en débitant les comptes 110 et 12 : résultat d'exploitation des exercices 2017 et antérieurs (+ 30 914,91 €)

Budget annexe MSAP

- affectation de la somme de 4 732,66 € au compte « réserves » (article 1068) pour le financement des investissements 2018 en débitant les comptes 110 et 12 : résultat d'exploitation de l'exercice 2017 (+ 4 732,66 €)

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

S'est abstenu : M. VAYSSETTE

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance.
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 5

OBJET : Versement de participations financières.

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

Après examen des demandes de subventions, la Commission des Finances et le Bureau invitent le Conseil Communautaire à homologuer les participations financières suivantes :

- Syndicat Mixte du Musée de la Mine : montant attribué 45.000 €
(30.000 € au titre de l'année 2018 auxquels s'ajoutent 15.000 € de reliquat pour l'année 2016).

- Club Vosgien de Saint-Avoid : montant attribué 2.500 € pour l'organisation de la semaine relative à la marche.

- Hypermarché CORA : montant attribué 500 € pour l'organisation
Rose.

- Mil'Ecole : montant attribué 350 €

- La Centre Mosellane : montant attribué 1 500 €

- Jojo's Friends : montant attribué 1 000 €

- Syndicat d'Initiatives de Folschviller : 500 €

- Association Française des Victimes du Terrorisme : 1 000 €

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions apportées à M. LANG, Conseiller Communautaire de Maxstadt sur l'association Mil'Ecole qui a pour but d'emmener de jeunes lycéens du lycée Felix Mayer de Creutzwald dans des villages du Burkina Faso, afin de les initier aux actions de développement avec la population concernée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 6

OBJET : Tourisme – Versement d'une subvention à l'Office de Tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle.

Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 11 décembre 2017 – Point N°48, approuvant la création de l'Office de Tourisme communautaire Saint-Avold Cœur de Moselle,

Vu la demande de subvention de l'Office de Tourisme reçue le 15 janvier 2018 par la Communauté d'Agglomération.

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération a été sollicité pour le versement d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 185 583,78 € à l'Office de Tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle pour l'exercice budgétaire 2018, ses missions d'accueil, d'animation et de l'agglomération.

Envoyé en préfecture le 19/06/2018
Reçu en préfecture le 19/06/2018
Affiché le 19/06/2018
ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_06-DE

Il est proposé que le versement de cette subvention de fonctionnement à l'Office de Tourisme soit effectué en deux tranches :

Un acompte correspondant à 50% versé avant le 30 juin 2018 et le solde avant le 30 septembre 2018.

Ce faisant, une convention d'objectifs, ci-jointe, a été instaurée en vue de pouvoir lier l'Office de Tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle avec la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

En vertu de ce qui précède, votre commission du Tourisme invite le Conseil Communautaire à :

- 1) accepter la convention d'objectifs à intervenir entre l'Office de Tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ;
- 2) autoriser l'attribution d'une subvention globale de fonctionnement d'un montant de 185 583,78 € à l'Office de Tourisme Saint-Avold Cœur de Moselle, en deux tranches :
 - a) Un acompte d'un montant de 92 791,89 € à verser avant le 30 juin 2018 ;
 - b) Le solde de 92 791,89 € avant le 30 septembre 2018.
- 3) Autoriser M. le Président ou son représentant à comparaître à la signature de la convention d'objectifs en lui donnant tous pouvoirs pour l'exécuter de la présente délibération étant précisé que les crédits budgétaires ont été inscrits au Budget Primitif 2018.

Discussions :

Mme IMBAUT, Conseillère Communautaire de Saint-Avold s'interroge sur l'augmentation des salaires appointements dans le budget prévisionnel et se demande si cela est lié à une future embauche.

M. le Président lui répond qu'il y aura une embauche à venir suite au passage prévu en Office de Pôle, d'où l'augmentation.

M. YAHIAOUI, Conseiller Communautaire de Hellimer intervient sur l'attribution de compensation qui n'est pas la même que celle énoncée lors de la CLECT. Le budget a augmenté d'environ 40 000 €.

M. ADIER, Vice-Président et Rapporteur du point lui répond qu'il s'agit de budgets différents. Auparavant, il y avait l'Office de Tourisme et l'association qui organisait les crèches de Noël, qui a été dissoute et qui est passée sous la compétence de l'Office de Tourisme. La CASAS payait une cotisation à cette association là. Il ne s'agissait pas du même budget.

M. le Président rappelle que la Ville de Saint-Avold adhère au syndicat touristique et versait une cotisation à ce syndicat.

Décision du Conseil Communautaire :

Plus aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

S'est abstenu : M. YAHIAOUI

M. Jean-Jacques BALLEVRE, Président de l'Office de Tourisme, absent à la séance et ayant donné pouvoir à M. ADIER, n'a pas participé au vote.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérg-Vinrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 7

OBJET : Intensification de l'apprentissage de l'Allemand dans le Val de Rosselle – Participation financière de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie.

Rapporteur : M. Aloyse LAURENT, Vice-Président

Par délibération du 13 octobre 2015, point n° 3, Le Conseil Communautaire du Pays Naborien a homologué à l'unanimité un projet de territoire en liaison avec le Conseil Départemental de Moselle qui contribue au développement de parcours éducatifs continus favorisant l'apprentissage de l'allemand en vue d'optimiser l'employabilité des jeunes populations confrontées au marché de l'emploi transfrontalier.

Dans cet ordre d'idée, des actions de déploiement de projets éducatifs ont été menées dans les établissements scolaires qui relèvent du territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie pour l'année 2017/2018, dont une participation financière des établissements scolaires suivants :

- Ecole de Biding
- Ecole de Guessling-Hémering
- Ecole de Lachambre
- Ecole de Leyviller
- Ecole du Crusem Saint Avold
- Ecole La Carrière Saint-Avoid
- Ecole du Wehneck Saint-Avoid
- Collège de l'Hôpital
- Collège La Fontaine Saint-Avoid
- Collège La Carrière Saint-Avoid

Votre Bureau ayant émis un avis favorable invite le Conseil Communautaire à :

- 1) Autoriser le versement de la participation financière pour cette action d'intensification de l'Allemand auprès des établissements scolaires suivants étant précisé que les crédits budgétaires sont constitués au Budget Primitif 2018 et que le virement n'interviendra qu'après réception par la CASAS de la facture acquittée par l'Ecole, dans la limite des prévisions ci-après, à savoir :

Identité de l'Ecole	Coût Global	Participation Financière Départementale	Participation Financière CASAS
Ecole Biding	247,00 €	110,00 €	137,00 €
Ecole Guessling-Hémering	517,50 €	225,00 €	292,50 €
Ecole Lachambre	750,00 €	207,50 €	542,50 €
Ecole Leyviller	244,00 €	99,00 €	145,00 €
Ecole Crusem	228,00 €	159,00 €	69,00 €
Ecole La Carrière	360,00 €	252,00 €	108,00 €
Ecole Wehneck	483,00 €	338,00 €	145,00 €
Collège L'Hôpital	11 524,00 €	4 320,00 €	2 516,00 €
Collège La Fontaine	11 273,00 €	3 700,00 €	2 000,00 €
Collège La Carrière	600,00 €	450,00 €	150,00 €

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions apportées par MM. LAURENT et Frédéric MULLER, Vice-Présidents, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avoid, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérg-Vinrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guesling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 8

OBJET : Programme national 'Action et Cœur de Ville' – Approbation, soutien et accompagnement de la commune de Saint-Avold, sélectionnée dans la liste des 222 communes éligibles.

Rapporteur : M. Aloyse LAURENT, Vice-Président

Le programme 'Action et Cœur de Ville' a été annoncé et présenté le 14 décembre 2017 par le Premier Ministre à la deuxième Conférence des Territoires à Cahors. Piloté par le Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques MEZARD, ce programme est engagé dès 2018, et se poursuivra jusqu'en fin 2022. Environ 5 milliards d'euros seront mobilisés pour les études, l'ingénierie des projets, la mise en œuvre opérationnelle, le soutien et la valorisation des actions innovantes et expérimentales.

Ce dispositif qui implique à titre principal l'Etat, la Caisse des groupes Action Logement, l'Agence Nationale de l'Habitat, les Départements, ambitionne dans sa globalité d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire.

En janvier 2018, les préfets ont été destinataires d'une instruction ministérielle qui visait à recenser les villes susceptibles d'être retenues. Le 5 février 2018, la Ville de Saint-Avold a officiellement candidaté avec le soutien de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, et a été retenue par le Ministre de la Cohésion des Territoires, Jacques MEZARD, comme lauréate à ce programme parmi les 222 villes éligibles, reconnaissant ainsi son véritable rôle de centralité et de rayonnement à l'échelle de son bassin de vie et de l'espace régional.

Il est précisé qu'une commune ne peut intégrer le programme 'Action et Cœur de Ville' qu'en association avec l'intercommunalité dont elle est membre car plusieurs thématiques d'intervention relèvent des compétences intercommunales et parce que le succès du projet de territoire implique une coordination et une cohérence des stratégies et des actions entre la commune-centre, les communes limitrophes et l'intercommunalité, qui reposent notamment sur une convention-cadre pluriannuelle adaptée aux enjeux du territoire et comportera principalement :

- Le diagnostic et les enjeux de la commune, en tant que centralité de son agglomération ;
- La stratégie de transformation du centre-ville, décliné sous forme d'un projet à mettre en œuvre sous la forme de plan d'actions ;
- Les périmètres d'intervention ;
- les étapes du calendrier de mise en œuvre ;
- le plan global de financement ;
- les moyens de pilotage, de suivi et d'évaluation.

Les projets devront obligatoirement aborder, y compris de façon transversale, cinq axes de thématiques, à savoir :

- Axe 1 - De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
- Axe 2 - Favoriser un développement économique et commercial équilibré
- Axe 3 - Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions
- Axe 4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine
- Axe 5 - Fournir l'accès aux équipements et aux services publics

L'élaboration et la mise en œuvre de la convention repose sur une démarche en trois phases :

- Une phase de préparation d'avril à fin septembre 2018 (convention-cadre pluriannuelle à signer avec l'ensemble des partenaires publics au plus tard le 30 septembre 2018) ;
- Une phase d'initialisation qui fait suite de 1 à 18 mois ;
- Une phase de déploiement jusqu'en 2022 ;

L'exposé de son rapporteur entendu,

Considérant l'intérêt, l'opportunité, les objectifs et les enjeux du Programme national 'Action et Cœur de Ville' ;

Considérant la sélection de la commune de Saint-Avold dans la liste des 222 villes éligibles dans le cadre du plan national 'Action et Cœur de Ville' et l'utilité de la revitalisation et de la redynamisation du centre-ville de Saint-Avold pour la dynamique et la réussite de l'ensemble du territoire ;

Vu les avis émis par la commission de Développement Commercial, le Conseil Communautaire est invité à :

- 1). Approuver le programme 'Action et Cœur de Ville' ;
- 2). Accepter de s'associer, de mutualiser les moyens, soutenir et accompagner, dans le périmètre de ses compétences communautaires, la Ville de Saint-Avold dans le programme 'Action et Cœur de Ville'
- 3). Autoriser M. le Président de la CASAS ou son représentant à signer tout document relatif à une demande d'aide financière, de contrat d'Ingénierie ou d'adhésion à tout organisme spécialisé dans le programme 'Action et Cœur de Ville' en vue de permettre sa concrétisation ;
- 4). Habilitier M. le Président de la CASAS ou son représentant à l'exécution de la présente délibération en lui donnant tous pouvoirs à cet effet.

Discussions :

M. VAYSSETTE, Conseiller Communautaire de Biding, est d'accord sur le principe mais souhaite voir apparaître dans le plan global de financement, l'investissement effectué par la Ville de Saint-Avold et celui effectué par la CASAS.

M. TLEMSANI, Conseiller Communautaire de St Avold rappelle que chaque projet sera financé soit par la Ville de Saint-Avold, soit par l'Intercommunalité, soit par les deux.

M. le Président intervient pour rappeler que la Communauté d'Agglomération est partie prenante dans le choix fait par l'Etat.

Mme IMBAUT, Conseillère Communautaire de Saint-Avold est étonnée de devoir approuver un programme qui est seulement en cours d'élaboration et dont on ne sait pas qui mènera les projets. Elle souhaiterait connaître au préalable l'identité de certains projets.

M. le Président lui répond que les projets seront l'habitat, la mobilité, l'e-commerce, ...L'Etat souhaite, qu'avant la signature, la Ville et l'Intercommunalité délibèrent pour savoir si ça peut se faire.

Des comités au sein de nos services sont mis en place et se concentrent sur ce qu'il faudrait privilégier. Petit à petit, les projets se constituent.

M. LAURENT, Vice-Président et Rapporteur du point rappelle que la présente délibération doit démontrer notre soutien à la Ville de Saint-Avold dans ce projet 'Action et Cœur de Ville'.

Décision du Conseil Communautaire :

Plus aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSÉ, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guesling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 9

OBJET : Zone Actival à Valmont – Cessions de terrains industriels.

Rapporteur : M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller

M. le Maire de la Commune de Valmont a été sollicité par plusieurs Gérants de Sociétés pour l'acquisition respective d'un terrain sur le site de la Zone ACTIVAL, d'une surface pour chacun d'environ 30 ares, afin d'installer leur activité respective comme suit (cf Plan de situation) :

- Société DEC PEINTURES ISOLATION de Valmont,
- Société C2F FERROUDJ de Freyming Merlebach, spécialiste de la charpente ;
- Société Créa'Vertige de Petit Ebersviller, spécialiste en travaux extérieurs (maçonnerie, terrasse bois, clôtures...)
- Société OZI de Saint-Avold spécialiste en étanchéité ;

- Société KAYGAN de Valmont, spécialiste en ravalement, peinture et isolation ;
- Société ESMEN de Valmont, spécialisé dans la gestion de véhicules.

Sur proposition du Bureau, le Conseil Communautaire est invité à :

1. Céder au profit des Sociétés susvisées, ou toute autre personne physique ou morale appelée à se substituer, un terrain industriel viabilisé d'une surface respective d'environ 30 ares restant à déterminer par procès-verbal d'arpentage, sis sur la ZONE ACTIVAL à Valmont, à détacher de la parcelle d'origine cadastrée sous-section 21 n°29 d'une contenance de 2ha 49a 20 ca, moyennant le prix de vente HT de 4 €/m², sous réserve de l'évaluation de France Domaine sollicitée et restant à intervenir, auquel s'ajoute le taux de TVA en vigueur, étant précisé que les acquéreurs supporteront les frais d'arpentage et l'acte notarié ;
2. Autoriser M. le Président à procéder aux travaux d'aménagement nécessaires à la viabilisation des terrains à céder (accès, assainissement) ;
3. Requérir l'inscription au Livre Foncier de Valmont :
 - d'un droit à la résolution et d'une restriction au droit de disposer au profit de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour une durée de trois ans à compter de la date de l'acte notarié ;
 - de pouvoir déposer un permis de construire dans un délai de 6 mois à compter de la signature de l'acte de vente et dont les travaux devront être réalisés sous un délai de 18 mois de l'acte de vente dont la signature interviendra sous un délai d'1 mois après la date de cette délibération;
 - de respecter les dispositions du règlement d'urbanisme de la zone correspondante de la commune de Valmont.
4. Donner tous pouvoirs à M. le Président de la CASAS ou son représentant pour comparaître à la signature de l'acte notarié, à intervenir pardevant l'un ou l'autre des notaires en résidence à Saint-Avold et de tous documents utiles à cette mise en œuvre.

PJ : 1 plan

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 19/06/2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guesling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 10

OBJET : Transfert du bâtiment de la Poste appartenant à la Commune de Grostenquin.

Rapporteur : M. Claude BITTE, Vice-Président

Dans le cadre de la compétence Développement Economique attribuée depuis le 1^{er} juillet 2017 à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et l'avis de la Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) réunie le 20 octobre 2017, suivi par l'avis favorable émis par la majorité des communes membres de notre intercommunalité, il a été acté le principe de transférer au profit de la CASAS le bâtiment de la Poste appartenant à la Commune de Grostenquin.

Dans cet ordre d'idée, le Conseil Communautaire a d'ores et déjà délibéré sur la mise à disposition de ce bâtiment au profit de la Société Thermi Services. Cette délibération du 15 février 2018, point n° 19, pour des travaux à réaliser au montant de 100 000 € HT.

Une évaluation des Domaines a été sollicitée par M. le Maire de la Commune de Grostenquin dont la valeur vénale du bâtiment a été évaluée au montant de 240 000 €, en date du 15 mai 2018.

Il a été convenu pour les travaux de remise en état que la Société Thermi Services s'engagera à racheter l'immeuble en question au prix de 240 000 €.

En conclusion, le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) Homologuer le transfert à la CASAS de l'immeuble dit 'LA POSTE' désigné sous-section 09 parcelle 137 d'une contenance de 3 363 m² sur le ban de la Commune de Grostenquin sis dans une zone communautaire ;
- 2) Acquérir l'immeuble susvisé au prix de 240 000 €, conformément à l'évaluation de France Domaine, étant entendu que les frais liés à cette opération (acte, arpentage, autres..) seront à supporter par la CASAS ;
- 3) Céder l'immeuble susvisé, après réalisation et réception des travaux à effectuer conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics, dudit immeuble par la CASAS au profit de la Société Thermi Services, au prix de 240 000 €, sous réserve de l'avis de France Domaine, étant entendu que les frais liés à cette opération (acte, arpentage, autres..) seront à supporter par la Société Thermi Services, sachant que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2018 ;
- 4) Habilitier M. le Président de la CASAS ou son Représentant à l'exécution de la présente délibération.

PJI : Evaluation des Domaines.

Discussions :

M. TOTTOLI, Conseiller Communautaire de Morhange intervient pour rappeler que lors de la réunion de la CLECT du 20 octobre 2017, celle-ci n'a pas validé le transfert en pleine propriété mais la mise à disposition avec des conditions fixées.

De plus, la commune de Grostenquin ayant un emprunt en cours sur ce bâtiment, M. TOTTOLI souhaite savoir qui va rembourser les 5 années restantes de prêt.

M. BITTE, Vice-Président et Rapporteur du point, répond qu'il suppose que la commune de Grostenquin va rembourser son prêt avec l'argent qu'elle récupère de sa vente, ce que confirme M. SEICHEPINE, Maire de la commune de Grostenquin, autorisé par M. le Président de séance à répondre à l'observation formulée par M. TOTTOLI.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Se sont abstenus : MM. RISSE, TOTTOLI et YAHIAOUI

M. SEICHEPINE, Conseiller Communautaire et Maire de la commune de Grostenquin ne prend pas part au vote.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• **Conseillers élus : 78** * **En exercice : 77**.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 11

OBJET : Convention de mise à disposition de locaux – Hôtel communautaire à Morhange.

Rapporteur : M. Claude BITTE, Vice-Président

Vu le bail n° 2378 en date du 1^{er} janvier 2014 et l'avenant n°1 en date du 1^{er} janvier 2017 entre le Département de la Moselle et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, le Département a pris en location des locaux situés au 2, rue de Pratel à Morhange, afin d'y affecter le Centre Moselle Solidarités.

Dans le cadre de la territorialisation des services sociaux départementaux et l'ouverture de la M.S.A.P. (Maison de Services au Public), le bail a été résilié et remplacé par une convention de mise à disposition de locaux, à compter du 1^{er} juillet 2018.

D'une surface de 93 m² représentant 6 bureaux destinés à accueillir des consultations de pédiatrie et puériculture, les locaux sont mis à moyennant un loyer annuel de 8 203,69 €/TTC et une participation au provision trimestrielle estimée à 850 € d'une part, et d'un décompte de régularisation des charges locatives en fin d'exercice d'autre part.

La convention est conclue pour une durée d'un an et renouvelable par tacite reconduction.

Il vous est donc proposé d'autoriser M. le Président de la CASAS ou son représentant à signer cette convention annexée à la présente délibération.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 12

OBJET : Pôle d'activités DOMOFUTURA à Morhange – Convention de partenariat avec l'association ALEXIS.

Rapporteur : M. Claude BITTE, Vice-Président

En date du 30 novembre 2017, M. Louis Michel BARNIER, Délégué Général d'ALEXIS, a été convié à la séance de la Commission de Développement Economique sur le site de DOMOFUTURA à Morhange, afin de lui présenter le bâtiment et ses installations, en vue de voir s'ils pouvaient répondre à toutes les attentes de ladite association en matière d'accueil d'entreprises nouvelles, dans le cadre du partenariat à mettre en place entre la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et l'Association ALEXIS.

Il est rappelé que ce partenariat entrerait dans le cadre d'une animation économique visant à promouvoir et soutenir, en particulier, la création d'entreprises sur le territoire communautaire.

Ce projet de partenariat à hauteur d'une participation financière de 30 000 € / an de la CASAS sur 2 ans a été soumis à l'étude de la Commission des Finances et du Bureau, pour la mise en place de cette animation économique sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes du Centre Mosellan, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2019, dont un bilan d'activité sera présenté aux commissions compétentes et le cas échéant au Conseil Communautaire.

En conclusion, le Bureau invite le Conseil Communautaire à :

1) Autoriser le Cabinet ALEXIS à occuper les locaux de Bureaux du site DOMOFUTURA à Morhange, conformément à la convention de partenariat et soutien financier entre la CASAS et ladite association restant à intervenir, pour une durée d'un an à compter du 1^{er} juillet 2018 jusqu'au 30 juin 2019, à hauteur d'une participation financière d'un montant de 30 000 € (tout frais compris) à verser par la CASAS en deux périodes de 15 000 € chacune et dont un bilan d'activité sera présenté aux commissions compétentes et le cas échéant au Conseil Communautaire.

Au vu de ce bilan, le Bureau, et le cas échéant, le Conseil Communautaire, se réserveront l'opportunité de poursuivre ou non cette coopération.

2) Donner tous pouvoirs à M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ou son Représentant à l'exécution de la présente délibération et comparaître à la signature de tous documents à intervenir entre les parties respectives et notamment les conventions correspondantes, étant précisé que les crédits budgétaires sont prévus au Budget Primitif 2018.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI



Communauté d'Agglomération

Saint-Avold Synergie



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président

M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,

MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents

MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSÉ, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,

MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,

M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,

Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;

M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Machereh) ;

M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;

Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;

M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;

Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;

M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;

Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;

Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;

M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;

Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;

Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;

Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;

M. Frédéric SLWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;

M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;

M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;

M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessing-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;

M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;

M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Machereh) ;

M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;

M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;

M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;

Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 13

OBJET : Achat d'une parcelle dans la cadre des travaux sur la zone industrielle Lavoisier de Morhange.

Rapporteur : M. Claude BITTE, Vice-Président

Dans le cadre de la mise en conformité de la zone industrielle Lavoisier à Morhange, l'achat d'un terrain est nécessaire.

Il s'agit du bien suivant :

Envoyé en préfecture le 19/06/2018

Reçu en préfecture le 19/06/2018

Affiché le 19/06/2018

SLO

ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_13-DE

Commune	Section	Numéro de Parcelle	Surface (are)	Propriétaire actuel
Morhange	19	55	200,00	Commune de Morhange

Le prix d'acquisition est de 9 000,00 € HT (45€ HT/are), conformément à l'accord formulé par la commune de Morhange sur « l'Autorisation et Promesse de Vente », établie en date du 28/03/2018.

Monsieur Le Président invite le Conseil Communautaire à :

- 1) Autoriser Monsieur Le Président ou son représentant à signer l'acte de vente authentique, par devant l'un ou l'autre des notaires en résidence à Saint-Avold,
- 2) Autoriser la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie à supporter tous les frais afférents à cette opération (Actes notarié et arpentage).

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions apportées par M. TOTTOLI, Conseiller Communautaire de Morhange portant sur les modalités de cette transaction et notamment la surface du terrain qui est de 200 ares, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Hémering)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREIADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 14

OBJET : Demande de subvention concernant la mise en œuvre et l'animation du document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 « Plain et Etang du Bischwald ».

Rapporteur : M. Claude BITTE, Vice-Président

Vu le Comité de pilotage du site Natura 2000 « Plaine et étang du Bischwald » (ZPS FR 4112000) du 20 mars 2018 ayant :

- validé le transfert de maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000 « Plaine et étang du Bischwald » (ZPS FR 4112000) à la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour 3 ans,
- élu M. Claude BITTE à la présidence dudit Comité pour les 3 années à venir.

Le marché concernant la mise en œuvre et l'animation du Document de Objectifs (DOC) Natura 2000 « Plaine et Etang du Bischwald » est arrivé à échéance. Pour poursuivre la protection de ce site exceptionnel d'un point de vue d'offres a été lancé pour son renouvellement sur une période de 3 ans.

La consultation lancée pour ce renouvellement fait apparaître l'offre du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine comme la mieux disante pour un montant de 75 266,00 HT (78 366,00 TTC).

Financée intégralement durant la période précédente, cette opération peut bénéficier d'aides pour les 3 années d'animation du DOCOB (2018-2019-2020) selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses		Recettes	
Nature des dépenses	Montants en euros TTC	Nature des concours financiers	Montants en euros TTC
Animation et mise en œuvre du DOCOB	78 366	FEDER (32%)	24 856
		DREAL (38 %)	30 000
		Agence de l'Eau Rhin-Meuse (30%)	23 510
		-	7 836 en 2018
		-	7 836 en 2019
		-	7 836 en 2020
		Autofinancement	0
Coût total	78 366	Total	78 366

Les subventions FEDER et de la DREAL seront attribuées pour les 3 années. Concernant l'Agence de l'Eau, une aide sur 3 ans est également attendue. Suite à une modification de son règlement d'intervention, la subvention au titre de son dispositif « Actions de protection et de restauration des milieux aquatiques de surface et souterrains » sera, désormais, octroyée annuellement. La demande d'aide d'un montant de 7 836 €/an devra nécessairement être renouvelée 2 fois, soit en 2019 et en 2020.

Il est demandé au Conseil Communautaire de bien vouloir :

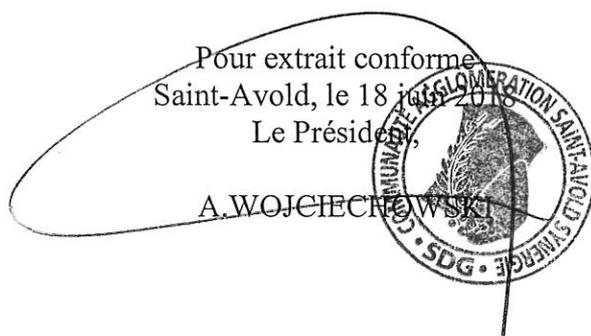
- Poursuivre la mission d'animation du DOCOB Natura 200 « Plaines et étang du Bischwald »,
- Désigner le Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine pour mener à bien cette mission pour un coût global de 78 366 € TTC sur 3 ans,
- Approuver le plan de financement concernant la mise en œuvre et l'animation du document d'objectifs (DOCOB) Natura 2000 « Plaine et Etang du Bischwald »,
- Autoriser le Président à solliciter une aide auprès de le Région Grand Est (FEDER), la DREAL et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
 Saint-Avold, le 18 juin 2018
 Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
 M. André WOJCIECHOWSKI, Président
 M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
 MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
 MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
 MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
 M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
 Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
 M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
 M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
 M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
 M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
 Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
 M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
 Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) ;
 M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
 Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
 Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
 M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
 Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
 Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
 Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
 M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
 M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
 M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
 M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessing-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
 M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
 M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
 M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
 M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
 M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
 M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
 M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
 Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 15

OBJET : Cinéma en plein air « Une toile sous les étoiles » - Convention de partenariat.

Rapporteur : M. Claude BITTE, Vice-Président

L'opération cinéma en plein air a été proposée pour la 1^{ère} fois par l'ex Centre Mosellan en 2016. L'année dernière, cette animation a été reconduite en l'ouvrant aux communes de l'ex Pays Naborien. Cette 2^{ème} édition a été une réussite avec plus de 1 000 spectateurs.

8 communes (Diesen, Macheren, Valmont, Folschviller, Hellimer, Racrange, Altrippe et Lixing-Lès-Saint-Avoid) ont bénéficié de cette animation en 2017.

Fort de ce succès, une 3^{ème} édition pourrait être organisée. L'opération pourrait être établie pour 10 communes.

Envoyé en préfecture le 19/06/2018
Reçu en préfecture le 19/06/2018
Affiché le 19/06/2018
ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_15-DE

Les séances seront gratuites. Pour renforcer la convivialité de cette animation, une ou plusieurs associations des communes accueillant la séance tiendra (ont) la buvette et la restauration. Les recettes seront encaissées par ces associations partenaires.

Le choix du film est laissé à la discrétion de la commune et de l'association mais les séances destinées à un public familial sont privilégiées. Le film devra avoir au moins un an d'exploitation en salle.

Afin de s'assurer de la qualité du projet, la communauté d'Agglomération s'appuie sur un partenariat avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle qui participera à la programmation et à la mise en œuvre technique du projet.

Les films sont diffusés en numérique avec du matériel de projection itinérant.

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie s'engage à financer les séances (frais de distribution et technique liés à la diffusion des films) pour un montant total de 15 000 euros TTC (1 500 par séance × 10 communes).

Pour garantir le bon fonctionnement de cette opération et s'assurer que les conditions requises seront réunies, le Président propose qu'une convention de partenariat entre les Communes participantes et la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie soit établie.

En vertu de ce qui précède, le Conseil Communautaire est invité à :

– Approuver l'opération « Une toile sous les étoiles », le plan de financement et la convention annexée,

– Autoriser M. le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette animation, étant précisé que les crédits budgétaires ont été inscrits au Budget Primitif 2018.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président

M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,

MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents

MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,

MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,

M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,

Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;

M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;

M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;

Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;

M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;

Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;

M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;

Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;

Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;

M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;

Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;

Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;

Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;

M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;

M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;

M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;

M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;

M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;

M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;

M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;

M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;

M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;

Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 16

OBJET : Contrat de Ruralité – Création d'une aire de covoiturage à Saint-Avold.

Rapporteur : M. Antoine FRANKE, Vice-Président

Le 28 juin 2017, Monsieur Le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold SYNERGIE a signé, en présence de Monsieur le Préfet du Département de la Moselle et de Monsieur le Directeur Régional de la Caisse des Dépôts et Consignations, le Contrat de Ruralité.

Ce contrat pluriannuel a pour objectifs de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants et des entreprises.

Pour répondre à la thématique « mobilités locales et accès », les dispositions du comité interministériel aux ruralités, la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid SYNERGIE à travers ses compétences « transports » et « aménagement des solutions et des services pour accompagner les besoins et les usages des conducteurs d'aujourd'hui, anticipe les modes de déplacement de demain, tout en réduisant l'empreinte environnementale des autoroutes.

Afin de désencombrer l'aire de co-voiturage de 50 places située à proximité de l'accès autoroutier de Saint-Avoid, la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid SYNERGIE envisage à travers ce projet de créer un deuxième parking, qui aura pour objectif :

- De favoriser le stationnement des habitants de notre intercommunalité travaillant sur Metz ou au Luxembourg et ceux ayant un emploi au niveau transfrontalier (Sarrelouis et Sarrebruck) sachant que notre territoire est inclus dans un bassin d'emplois qui englobe environ 1 million de personnes ;
- De faciliter la mobilité des travailleurs à faibles revenus grâce à l'apport d'associations affectées à cette mission tel que notamment WIMOOV ;
- De rendre utile la réduction d'un trafic automobile de plus en plus dense ;
- Et de favoriser l'accès aux véhicules électriques avec l'installation d'une borne spécifique.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire d'approuver le plan de financement et de l'autoriser à solliciter les subventions au titre du dispositif d'appui à l'investissement local enveloppe 1 : « Accompagnement des grands projets d'investissement ».

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie sollicite l'accord de son Conseil Communautaire pour lancer les procédures d'appel d'offre, pour engager les travaux d'investissement et solliciter les subventions correspondantes.

Plan de financement prévisionnel du projet :

DEPENSES	Montant HT	RESSOURCES	Montant	%
Travaux	152 125	Aides publiques (1) :		
		FSIL	96 036	40
		Autres subventions Etat à préciser : DETR – FNADT..		
		Union européenne		
		Collectivités locales et leurs groupements		
Equipements :	87 965	- région		
• Vidéosurveillance	19 441	- département		
• Bornes électriques	40 000	- communes ou groupement de communes		
• Alimentations	28 524	- Aides publiques indirectes		
		Autres		
		Sous-total aides publiques :	96 036	40
		Autofinancement	144 054	60
		Fonds propres		
		Emprunts (2)		
		Crédit - bail		
		Autres (2)		
		Sous-total autofinancement	144 054	60
TOTAUX	240 090		240 090	100

En vertu de ce qui précède le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) Approuver le Plan de financement ;
- 2) Autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avoid SYNERGIE ou son représentant à solliciter les subventions au titre du dispositif DSIL « Contrat de ruralité » ;

- 3) Habilitier Monsieur le Président ou son représentant à lancer les projets et engager les travaux d'investissement ;
- 4) Autoriser Monsieur le Président ou son représentant à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Décision du Conseil Communautaire :

Après précision apportée par M. FRANKE, Vice-Président et Rapporteur du point à Mme IMBAUT, Conseillère de St Avold concernant le lieu du nouveau parking qui se situera à proximité de la première aire de covoiturage, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINÉ, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guesling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 17

OBJET : Contrat de Ruralité – Adoption du principe de participation financière à l'équipement numérique des écoles élémentaires du territoire.

Rapporteur : M. Antoine FRANKE, Vice-Président

Dans le cadre du « Contrat de Ruralité » portant sur la thématique prioritaire « Attractivité du Territoire », il est proposé d'équiper les écoles élémentaires de notre territoire de tablettes et de tableaux numériques pour la période 2018-2020 afin de développer de façon homogène l'utilisation de l'outil informatique.

L'objectif est d'organiser un marché groupé afin de faire bénéficier les écoles d'un tarif intéressant et de mobiliser des subventions en vue d'alléger la charge nette.

L'investissement sera accordé en fonction d'une participation Nationale au titre du Contrat de Ruralité (40 %) et du FEDER (40 %).

Afin de diminuer la charge des communes bénéficiaires, il est proposé d'adopter le principe de participation de l'intercommunalité à hauteur de 10 % du montant attribué, étant précisé que la commune bénéficiaire devra participer à hauteur du même taux de 10 %, étant entendu que l'enveloppe financière ne devra pas dépasser le montant de 26 600 € HT par an sur une durée de 3 ans.

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le Conseil Communautaire est invité à :

1). Approuver le principe de participation financière à hauteur de 10 % de l'investissement, sous réserve de réciprocité des communes bénéficiaires et de l'enveloppe financière allouée à cet effet ;

2). Donner tous pouvoirs à M. le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ou son Représentant à l'exécution de la présente délibération et comparaître à la signature de tous documents utiles pour mener à bien le projet, étant précisé que les crédits budgétaires sont constitués au Budget Primitif 2018.

Décision du Conseil Communautaire :

Après précision apportée par M. FRANKE, Vice-Président et Rapporteur du point, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....
- Présents : 53
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- Absent représenté par son suppléant : 1
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vinrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- Absents excusés : 4
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- Absents : 4
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 18

OBJET : Adhésion au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant Amont de la Seille (SIBVAS).

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Le Syndicat Intercommunal du Bassin Versant Amont de la Seille (SIBVAS) a sollicité M. Le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en vue d'obtenir l'adhésion de l'intercommunalité au SIBVAS pour les communes de Baronville, Morhange et Racrange et de leur transférer la compétence GEMAPI.

Une réunion de travail a eu lieu le 09 avril dernier et Monsieur SIBVAS, a précisé que :

1) le périmètre du Syndicat correspond au bassin versant de la Seille et que la fraction de leur territoire pour les communes de Baronville, Morhange et Racrange représente une population de 2 340 habitants,

2) l'objet du Syndicat serait d'exercer les missions relevant de la compétence GEMAPI telles que définies aux items 1, 2, 5, 8 et 12 de l'article L211-7 du Code de l'Environnement à savoir :

- * Item n°1 : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- * Item n°2 : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal lac ou plan d'eau, y compris les accès [...]
- * Item n°5 : La défense contre les inondations et contre la mer
- * Item n°8 : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des zones boisées riveraines
- * Item n°12 : L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou groupement de sous-bassins correspondant à une unité hydrographique.

A noter que les communes de Morhange, Baronville et Racrange ont déjà transféré leur compétence en matière « d'animation et de la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou groupement de sous-bassins correspondant à une unité hydrographique » conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités Territoriales (Cf. délibération CCCM n°6 du 23/09/2016).

Aussi, pour des questions de cohérence et d'équité sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, il est proposé d'émettre un avis favorable pour l'adhésion au SIBVAS et le transfert de la compétence GEMAPI (pour les 5 items) pour les communes de Baronville, Morhange et Racrange.

Etant précisé que pour l'item n°12, celui-ci est un choix propre au Syndicat mais n'a aucune incidence financière pour notre territoire.

Le Conseil Communautaire doit également désigner deux délégués titulaires et deux délégués suppléants de la CASAS, appelés à siéger au sein du Syndicat.

En vertu de ce qui précède, le bureau invite le Conseil Communautaire à :

1/ Adhérer au Syndicat Intercommunal du Bassin Versant Amont de la Seille

2/ Désigner les délégués titulaires et suppléants suivants pour représenter la CASAS au sein du Comité Syndical :

Délégués titulaires :

- Monsieur Bernard JACQUOT,
- Monsieur Jean-Paul MULLER.

Délégués suppléants : le Conseil Communautaire désignera en séance, les délégués suppléants.

- Monsieur Egon PIAIA
- Monsieur Claude BITTE

3/ Habilitier Monsieur Le Président de la CASAS ou son représentant par la présente délibération et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A.WOICIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 19

OBJET : Adhésion au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents (SIAGBA).

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents (SIAGBA) a sollicité M. Le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en vue d'obtenir l'adhésion audit syndicat par représentation substitution conformément à l'article L.5214-24 du CGCT au titre de la compétence GEMAPI pour les communes de Diesen et de Porcelette.

Par ailleurs, une modification des statuts du SIAGBA est nécessaire pour mettre à jour l'objet du syndicat et modifier la composition du comité syndical.

L'objet du Syndicat serait d'exercer les missions relevant de la que définies aux items 1, 2, 5, 8 de l'article L211-7 du Code de l'Environnement

- * Item n°1 : L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique
- * Item n°2 : L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal lac ou plan d'eau, y compris les accès [...]
- * Item n°5 : La défense contre les inondations et contre la mer
- * Item n°8 : La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des zones boisées riveraines

Le conseil communautaire doit également désigner les délégués titulaires de la CASAS, appelés à siéger au sein du Syndicat.

En vertu de ce qui précède, le bureau invite le Conseil Communautaire à :

1/ Adhérer au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents

2/ Désigner les délégués titulaires suivants pour représenter la CASAS au sein du Comité Syndical :

- Monsieur Gabriel WALKOWIAK,
- Monsieur Eddie MULLER,
- Monsieur Frédéric SLIWINSKI,
- Monsieur Yahia TLEMSANI.

3/ Solliciter auprès de Monsieur Le Préfet de la Moselle, la modification des statuts du Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Gestion de la Bisten et de ses Affluents

4/ Habilitier Monsieur Le Président de la CASAS ou son représentant à l'exécution de la présente délibération et lui donne tous pouvoirs à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président.

A.WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 20

OBJET : Extension du périmètre du SEV3Nied.

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Le Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied (SEV3Nied) est né le 01/01/2018 de la fusion des quatre syndicats historiques présents sur le bassin versant de la Nied et a pour vocation l'exercice de la compétence GEMAPI à l'échelle du bassin hydrographique.

Cependant, toutes les communes n'étaient pas adhérentes aux syndicats de cours d'eau couvrant leur territoire. Afin d'y remédier, le SEV3Nied nous demande de valider l'extension de leur périmètre de compétence aux communes orphelines.

En raison de cette extension, le Conseil Communautaire est approuvé par ses titulaires et suppléants supplémentaires, soit :

Délégués titulaires :

-M. Bernard JACQUOT
-M. Salvatore COSCARELLA
-M. Robert BINTZ

Délégués suppléants :

-M. Aloyse LAURENT
-M. Patrick SEICHEPINE
-M. Sébastien LANG

Au vu de la délibération prise par la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie en date du 11/12/2017 demandant au futur SEV3Nied d'englober les communes qui n'étaient jusqu'alors adhérentes à aucun Syndicat à savoir : Altrippe, Bérig-Vintrange, Biding, Bistroff, Boustroff, Erstroff, Frémestroff, Freyhouse, Guessling-Hemering, Grostenquin, Hellimer, Laning, Lelling, Leyviller, Lixing-Les-Saint-Avold, Maxstadt, Vahl-Ebersing, Vallerange et Viller,

Au vu de la délibération du SEV3Nied en date du 27/03/2018 approuvée à l'unanimité sur l'extension du périmètre de compétence du SEV3Nied aux limites hydrographiques de 6 ses membres,

Au vu des articles L5211-18 et L5211-20 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Il est proposé aux membres du Conseil Communautaire de :

1/ Valider l'extension du périmètre de compétence aux limites du bassin hydrographique du Syndicat des Eaux Vives des 3 Nied.

2/ Désigner les délégués titulaires et suppléants suivants pour représenter la CASAS au sein du Comité Syndical :

Délégués titulaires :

-M. Bernard JACQUOT
-M. Salvatore COSCARELLA
-M. Robert BINTZ

Délégués suppléants :

-M. Aloyse LAURENT
-M. Patrick SEICHEPINE
-M. Sébastien LANG

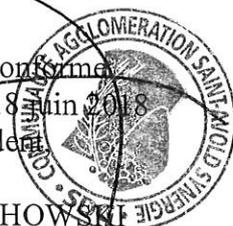
3/ habiliter M. le Président de la CASAS ou son représentant à l'exécution de la présente délibération et lui donne tous les pouvoirs à cet effet.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérg-Vinrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guesling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 21

OBJET : Transport Urbain – Avenant n°1 à la convention relative à la prise de compétence de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en matière de Transport sur son Territoire.

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Par convention en date du 25 Novembre 2009 puis du 24 décembre 2014, la Communauté de Communes du Pays Naborien a fait le choix de subdéléguer des transports interurbains à vocation principale scolaire (STAPS) ainsi que le transport scolaire au Département de la Moselle, ce, jusqu'au 31 août 2019.

Considérant que par arrêté préfectoral en date du 22 juin 2017, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie est venue se substituer à la Communauté de Communes du Pays Naborien ;

Envoyé en préfecture le 19/06/2018
Reçu en préfecture le 19/06/2018
Affiché le 19/06/2018
ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_21-DE

Considérant que la Région Grand Est est devenue compétente en matière d'Organisation de Mobilité depuis le 1^{er} janvier 2017 ;

Il convient de modifier la convention du 24 Décembre 2014, par le biais d'un avenant, afin de tenir compte des modifications précitées.

Compte tenu de ce qui précède, le Conseil Communautaire est invité à autoriser Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie à comparaître à la signature de l'Avenant n°1 à la Convention relative à la prise de compétence de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en matière de transport sur son Territoire.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A.WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessing-Hémering)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 22

OBJET : Transport Urbain – Exonération de cotisation Versement Transport pour l'Association St Nabor Services à Saint-Avold.

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Par délibération du 13 avril 2015, point n°9, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Naborien a décidé :

- de renouveler l'exonération de cotisation Versement Transport à l'Association Saint-Nabor Services à Saint-Avold, reconnue comme Centre d'Aide par le Travail, pour une durée de trois ans, soit respectivement jusqu'au 1^{er} avril 2015, étant précisé que la situation du bénéficiaire ferait l'objet d'un nouvel examen à compter de cette date.

Par courrier en date du 26 février 2018, M. Patrice MAIRE, « Saint-Nabor Services », à Saint-Avold, a sollicité M. le Président d'Agglomération Saint-Avold Synergie pour le renouvellement de cette exonération de la Taxe Versement Transport pour son Association.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, qui autorise l'exonération de la Taxe sur le Versement Transport aux fondations ou associations reconnues d'utilité Publique, à but non lucratif et dont l'activité revêt d'un caractère social, ou pour les Centres d'aide par le Travail, le Bureau de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie réuni en date du 29 mai 2018, a émis un avis favorable à cette requête et invite le Conseil Communautaire à :

- 1) renouveler l'exonération de la Taxe sur le Versement Transport, pour l'Association « Saint-Nabor Services », à Saint-Avold, reconnue comme Centre d'Aide par le Travail, à compter du 1^{er} Avril 2018 ;
- 2) accorder ladite exonération pour trois années, soit respectivement jusqu'au 31 mars 2021, étant précisé que la situation du bénéficiaire fera l'objet d'un nouvel examen à cette date ;
- 3) notifier la présente délibération aux services de l'URSSAF.

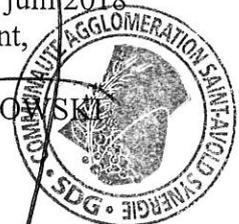
Décision du Conseil Communautaire :

Mme PISTER, MM. THIERCY et TLEMSANI, Membres du Conseil d'Administration de Saint Nabor Services, ne prennent pas part au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....
- Présents : 53
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- Absent représenté par son suppléant : 1
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- Absents excusés : 4
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- Absents : 4
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 23

OBJET : Transport Urbain – Renouvellement d'exonération de cotisation Versement Transport pour la Mission Locale de Moselle Centre.

Rapporteur : M. Robert BINTZ, Vice-Président

Par délibération en date du 5 Septembre 2016, point n°8, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Naborien a décidé d'exonérer l'Association Mission Locale de Moselle Centre, de la cotisation Versement Transport, pour une durée de trois années à compter du 1^{er}Janvier 2015.

Cette décision ayant expirée au 31 décembre 2017, Madam Association a sollicité, M. le Président de la Communauté d'Agglomération par courrier en date du 27 février 2018, le renouvellement de cette exon

Le Bureau de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, réuni en date du 29 mai 2018, a examiné cette requête et confirme le caractère social de la Mission Locale de Moselle Centre, à Valmont.

Aussi, le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) renouveler l'exonération de la Taxe sur le Versement Transport à la Mission Locale de Moselle Centre à Valmont, reconnue d'utilité publique, à but non lucratif et dont l'activité revêt un caractère social, pour trois années supplémentaires, soit pour la période du 1^{er} Janvier 2018 au 31 Décembre 2020, étant précisé que la situation du bénéficiaire fera l'objet d'un nouvel examen à cette date ;
- 2) notifier la présente délibération aux services de l'URSSAF.

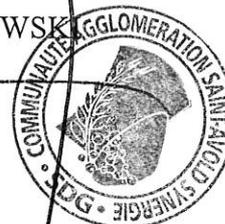
Décision du Conseil Communautaire :

M.WOJCIECHOWSKI, Président de la Mission Locale de Moselle Centre, et Messieurs COSCARELLA et BITTE, Membres du Conseil d'Administration ne participent pas au vote.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A.WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolores ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vinrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREIADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 24

OBJET : Concours collecte de bouchons 2018.

Rapporteur : M. Aloyse LAURENT, Vice-Président

Dans le cadre des compétences environnementales exercées par l'ancienne Communauté de Communes du Pays Naborien, M. le Président a proposé la mise en place d'une action éducative en matière de collecte de différents bouchons ouverte aux écoles maternelles et élémentaires des communes du Pays Naborien.

Cette action, qui a connu un vif succès depuis 2012, a consisté à organiser un concours ayant pour objet, pour chaque école de la Communauté de Communes du Pays Naborien, de procéder à la collecte du plus grand nombre de bouchons.

Le partenaire de cette opération était l'association « Les Bouchons » qui agit en faveur des personnes handicapées (financement de fauteuils, financement de chiens d'assistance à des personnes souffrant d'un handicap).

Pour cette année scolaire 2017/2018, il a été convenu avec les membres de la Commission Développement rural et Tourisme de reconduire l'opération et de l'ouvrir à l'ensemble des écoles de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en intégrant les écoles de l'ex Centre Mosellan.

Par souci d'équité pour les écoles de l'ex Centre Mosellan, dont les effectifs sont relativement moins élevés que ceux des écoles de l'ex Pays Naborien, les membres de la Commission Développement rural et Tourisme ont décidé de créer une 5^{ème} catégorie : écoles de moins de 50 élèves.

Ils ont également approuvé la reconduction du prix « Coup de cœur » assorti d'un montant de 350 €.

Les montants des autres récompenses ont été également maintenus : 200 € pour chaque école participante et 500 € pour l'école arrivant en tête par catégorie (5 catégories).

Les résultats encore inconnus à ce jour (le concours ne prenant fin qu'au 31 mai 2018), il est, néanmoins, proposé, pour ne pas la pénaliser, de verser à l'école de Racrange le montant correspondant à sa participation au concours de collecte des bouchons, soit 200 €.

Le Conseil Communautaire est invité à :

1) Homologuer le principe de répartition de ces récompenses dont il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil Communautaire.

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions apportées par M. Aloyse LAURENT, Vice-Président et Rapporteur du point, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Hémering)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginia ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 25

OBJET : Modification des délégués amenés à siéger au SYDEME.

Rapporteur : M. Guy BORN, Vice-Président

Suite au passage de Communauté de Communes du Centre Mosellan en Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie au 1^{er} juillet 2017, 8 délégués titulaires et 8 délégués suppléants sont amenés à siéger au Comité Syndical du SYDEME.

Il convient pour cela, de rajouter, en sus des 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants déjà désignés, 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant.

TITULAIRES : MM. Guy BORN, Frédéric MULLER, Clément LANG, René STEINER, Gabriel MULLER, Mme Mireille STELMAS

Envoyé en préfecture le 19/06/2018
Reçu en préfecture le 19/06/2018
Affiché le 19/06/2018
ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_25-DE

SUPPLEANTS : MM. Jean-Pierre BIES, Pierre HOSTRENKO, Antoine FRANKE, Romuald YAHIAOUI, Roland THIEL, Salvatore COSCARELLA, Bernard JACQUOT.

M. le Président de la CASAS propose les candidatures suivantes :

TITULAIRE : M. Gabriel WALKOWIAK

SUPPLEANT : M. Patrick SEICHEPINE

Discussions :

Mme IMBAUT, Conseillère de Saint-Avold, regrette qu'aucune motion portant sur le mode de fonctionnement du SYDEME ne figure à l'ordre du jour, à l'instar d'une intercommunalité voisine qui a adopté une délibération dans ce sens.

M. Guy BORN répond à Mme IMBAUT que la motion adoptée porte sur des observations émises par la Chambre Régionale des Comptes sur le fonctionnement du SYDEME sur une période écoulée.

Les remarques portées ont été examinées et levées par le Conseil Syndical du SYDEME et n'a plus lieu d'être à ce jour.

En conséquence, le Conseil Communautaire de la CASAS n'a pas à délibérer sur une motion souhaitée par Mme IMBAUT, qui en prend acte.

Plus aucune observation n'étant formulée, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Miraille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginia ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 26

OBJET : Adhésion au service « RGDP » du centre de gestion de la fonction publique territoriale de Meurthe et Moselle et nomination d'un délégué à la protection des données (DPD).

Rapporteur : M. Gérard JACOB, Conseiller

Faisant suite à la proposition de M. Gérard JACOB, désigné par délibération point 12 du 10 avril 2018, conseiller-référent aux questions de protection des données ;

M. le Président expose à l'assemblée le **projet d'adhésion** au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle « CDG54 », à l'instar d'autres communes et intercommunalités adhérentes.

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entré en vigueur a entraîné de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application sous peine de sanctions lourdes (amendes pouvant aller jusqu'à 20 000 000€), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose, **la mutualisation** de cette mission pour l'ensemble des 41 communes membres avec le CDG 54, présente un intérêt certain.

Le CDG54 apporte son expertise et ses moyens tant en personnel qu'en solution informatique et propose, en conséquence, la mise à disposition de son délégué à la Protection des Données. La désignation de cet acteur de la protection des données constitue une obligation légale pour toute entité publique.

La participation de la collectivité est exprimée par un taux de cotisation fixé annuellement par délibération du conseil d'administration du CDG54, calculé sur l'assiette de la masse des rémunérations versées aux agents permanents. Ce taux est pour l'année 2018 de **0,057%** pour chacune des communes membres.

Le Président propose à l'assemblée :

1. de mutualiser ce service par la désignation du CDG54 d'un Délégué à la Protection des Données (DPD), qui sera commun à chaque commune membre de la CASAS ;
2. de l'autoriser à signer la convention idoine, ses protocoles annexes, et à tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière, étant précisé que chaque commune membre devra comparaître à la signature de ladite convention et désigner son référent ;
3. de désigner M. Gérard JACOB, référent de la CASAS en liaison avec M. le Directeur Général des Services, comme interlocuteur du DPD par le CDG54.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A.WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• Conseillers élus : 78 • En exercice : 77.....

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Béng-Vinrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREIADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 27

OBJET : Recrutement d'emplois saisonniers aux services de la CASAS.

Rapporteur : M. le Président

Dans le cadre du bon fonctionnement des différents services de la Communauté d'Agglomération Saint Avold Synergie durant la période estivale courant de juin à septembre 2018 et pourvoir ainsi au remplacement des agents permanents, il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir autoriser le recrutement de personnel saisonnier, au nombre de 55 personnes issues du territoire de la CASAS soit :

- Service Technique :
- 1 poste à temps complet par mois relevant du cadre d'emplois des adjoints techniques 2^{ème} classe

➤ Service Environnement
- 2 postes à temps complet par mois relevant des cadres d'emploi
déchets

➤ Evènementiel Marche Gourmande :
- 1 poste à temps complet par mois relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs 2^{ème}
classe

➤ Complexe Nautique :

• Filière sportive :

- 4 postes à temps complet par mois relevant du cadre d'emploi des opérateurs des Activités
Physiques et Sportives ;

- 1 poste à temps complet par mois relevant du cadre d'emploi des éducateurs des Activités
Physiques et Sportives ;

• Filière administrative :

- 1 poste à temps non complet par mois relevant du cadre d'emploi des adjoints administratifs
2^{ème} classe ;

• Filière technique :

- 45 postes à temps non complet sur la saison relevant du cadre d'emploi des adjoints
techniques 2^{ème} classe.

Le Conseil Communautaire est invité à autoriser ces différents recrutements étant précisé que
les crédits nécessaires sont prévus au Budget Primitif 2018 et donne tous pouvoirs à M. le Président
de la CASAS ou son représentant pour leur mise en œuvre.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A.WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Machereh) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Machereh) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 28

OBJET : Recrutement d'agents contractuels pour des besoins liés à un accroissement temporaire d'activité et au remplacement des fonctionnaires et des agents contractuels.

Rapporteur : M. le Président

Considérant que le surcroît temporaire d'activité et le remplacement rapide de fonctionnaires territoriaux ou d'agents contractuels indisponibles est nécessaire pour assurer le bon fonctionnement des services et répondre ainsi aux attentes du public ;

Considérant que les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le Conseil Communautaire est invité à autoriser le recrutement des candidats dans les conditions fixées par les articles 3 , 3.1 et 3.2 de la Loi n° 84-53 du 26 juillet 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et de désigner le Président de la CASAS ou son représentant pour la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil.

Décision du Conseil Communautaire :

Après précisions apportées à Mme IMBAUT, Conseillère Communautaire de Saint-Avold sur le taux d'absentéisme des fonctionnaires qui sera indiqué dans la présente délibération (taux d'absentéisme arrondi à 10 % pour l'année 2017), M. YAHIAOUI rajoute qu'il ne s'agit pas que de remplacement mais aussi de besoins dus à un accroissement temporaire.

M. le Président acquiesce à cette précision fournie par M. YAHIAOUI.

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

S'est abstenue : Mme IMBAUT

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A. WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

- **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**.....
- **Présents : 53**
M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers
- **Absent représenté par son suppléant : 1**
M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;
- **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**
M. Pierre HOSTRÉNKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altviller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessling-Héméring)
- **Absents excusés : 4**
M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)
- **Absents : 4**
M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 29

OBJET : VAC de Saint-Avold – Projet d'implantation de l'entreprise LE FOURNIL LORRAIN ou toute personne physique ou morale appelée à se substituer.

Rapporteur : M. le Président

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie a rencontré M. STREIFF, représentant la Société LE FOURNIL LORRAIN à EINCHEVILLE spécialisée dans le matériel et les équipements pour boulangeries et pâtisseries, qui recherche un terrain d'environ 2000 m².

Aux termes de la rencontre, il lui a été proposé un terrain à la VAC de Saint-Avold (cf plan ci-joint), de préférence situé à l'avant de la parcelle, puisque desservie par une voirie existante, afin de démarrer rapidement les travaux pour la construction du bâtiment.

Afin de pouvoir procéder au démarrage des travaux dans les meilleurs délais possible, la Société LE FOURNIL LORRAIN, a sollicité la cession d'une emprise HT de 4€/m², sous réserve de l'avis de France Domaine sollicité en date du 31 mai 2018, auquel s'ajoutera le taux de TVA en vigueur étant entendu que les frais d'acte et d'arpentage seront à supporter par l'acquéreur.

Au vu de ce qui précède, M. le Président de la CASAS invite le Conseil Communautaire à :

1. céder au profit de la Société LE FOURNIL LORRAIN ou toute personne physique ou morale appelée à se substituer, un terrain industriel sis à la VAC de Saint-Avold d'environ 2000 m² à détacher de la parcelle 118 section 43, restant à déterminer par procès-verbal d'arpentage, au prix HT de 4 €/m² ;
2. Consentir ladite cession aux conditions suivantes :
 - requérir l'inscription au livre Foncier de Saint-Avold d'un droit à la résolution et d'une restriction au droit de disposer au profit de la CASAS pour une durée de trois ans à compter de la date de l'acte notarié ;
 - respect des dispositions du règlement de la zone correspondante du PLU de la Ville de Saint-Avold ;
 - de pouvoir déposer un permis de construire dans un délai de 6 mois à compter de la signature de l'acte de vente et dont les travaux devront être réalisés sous un délai de 18 mois à compter de la signature de l'acte.
3. Donner tous pouvoirs à M. le Président de la CASAS ou son représentant pour comparaître à la signature de l'acte notarié et tous documents utiles à cette mise en œuvre.

PJ : Plan de situation

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président,

A.WOJCIECHOWSKI





EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 5 juin 2018

• **Conseillers élus : 78** • **En exercice : 77**

• **Présents : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président
M. Sébastien THISSE, Secrétaire de Séance,
MM. BITTE, Gabriel MULLER, ADIER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents
MM. KONIECZNY, JACQUOT, VAYSETTE, DELLES, THIS, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RENARD, RISSE, BOHN, KOEHLER, Mme BOYON, M. THISSE,
MM. SEICHEPINE, JACOB, YAHIAOUI, MARET, GROSS, MATZ, BALLIE, Mmes ORDENER, DOME, MM. LANG, PIAIA, TOTTOLI, Vincent MULLER, Mme SANTIN, M. MICK,
M. Jean-Paul MULLER, Mme BECKER, MM. BRETTNACHER, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PISTER, STELMASZYK, MM. THIERCY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA,
Mme WINTER, Conseillers

• **Absent représenté par son suppléant : 1**

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) par M. Bernard MOLTER, Suppléant ;

• **Absents ayant donné procuration à des membres présents : 17**

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président à M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) ;
M. Claude SCHÄFER, Vice-Président à Mme Sabine DOME, Conseillère (Macheren) ;
M. Jean-Jacques BALLEVRE, Conseiller (Altwiller) à M. Gaston ADIER, Vice-Président ;
Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président ;
M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
Mme Dolorés ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) à M. Salvatore COSCARELLA, Conseiller (Valmont) ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;
M. Lothaire GAUDIG, Conseiller (St Avold) à Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Nathalie PILLI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;
M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold) à M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;
M. Cédric MULLER, Conseiller (Viller) à M. Gérard JACOB, Conseiller (Guessing-Héméring)

• **Absents excusés : 4**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) ;
M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold)

• **Absents : 4**

M. Jean-Claude MAYOT, Conseiller (Brulange) ;
M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) ;
M. Jean-Claude DREISTADT, Conseiller (L'Hôpital) ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold)

Point n° 30

OBJET : Projet d'implantation de la Société METEX METABOLIC EXPLORER – Construction des bâtiments tertiaires et techniques – Délégation de Maîtrise d'Ouvrage – Lancement de la consultation – Désignation des Membres de la Commission.

Rapporteur : M. le Président

Considérant la volonté de la Collectivité d'Agglomération Saint-Avoid Synergie de réaliser des bâtiments tertiaires et techniques sur le site de Total Petrochemicals à Carling, aux fins de pouvoir implanter la Société METEX METABOLIC EXPLORER (ayant leur siège à Clermont-Ferrand), qui apportera un projet industriel innovant en matière de Biochimie.

Vu les dispositions de l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics,

Vu les dispositions du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Afin de mettre en œuvre le projet dans de bonnes conditions, M. le Président propose de confier le suivi de l'opération de construction du bâtiment à un mandataire par le biais d'une procédure publique de délégation de maîtrise d'ouvrage, solution la plus appropriée et qui est un marché de service, dont l'objet est de faire réaliser par un prestataire extérieur au nom et pour le compte de la Communauté d'Agglomération, l'opération de bâtiment et le génie civil, moyennant une rémunération forfaitaire en réponse à un cahier des charges.

A cet effet, il convient d'engager la consultation dans le cadre de la réglementation en vigueur, sur la base du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

Les missions du mandataire couvriront l'ensemble des tâches nécessaires à la réalisation complète de l'opération répondant aux besoins de la collectivité, à savoir le recrutement d'une équipe de concepteurs, de prestataires intellectuels annexes puis d'entreprises afin de mener à bien la conception et la réalisation de l'immeuble dans le budget et le délai imparti par le Maître de l'ouvrage.

A ce titre, le montant prévisionnel de l'opération s'élève à un montant estimé de près de 4,3 M € HT dont près de 2 M pour les bâtiments tertiaires et techniques.

Le délai de réalisation prévisionnel global sera de 20 mois à compter de l'ordre de service notifiant le mandat hors période de GPA et de clôture pour les bâtiments concernés aux fins de pouvoir implanter la Société METEX METABOLIC EXPLORER (ayant leur siège à Clermont-Ferrand), qui apportera un projet industriel innovant en matière de Biochimie.

Comme relaté lors du Débat d'Orientation Budgétaire, séance du 20 mars 2018, le projet de ladite société serait installé sur une parcelle d'environ 6 hectares, mise à la disposition de la CASAS par la société TOTAL, en vue d'être la 1^{ère} unité européenne de production de PDO et d'acide butyrique.

La concrétisation de cette opération amènerait au départ de l'activité prévue en 2019, 43 emplois nouveaux et 100 emplois à terme.

Aussi, convient-il également, que le Conseil communautaire désigne en son sein à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne les membres composant la commission dite « marchés publics », chargée d'émettre un avis sur les propositions reçues et qu'il désigne la personne habilitée à engager ces discussions et à signer la convention. Cette personne peut recueillir l'avis de la commission à tout moment de la procédure.

Après discussion, le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) confirmer sa volonté de faire réaliser une opération permettant la Construction des bâtiments tertiaires et techniques sur le site de Total Petrochemicals Carling sous réserve de l'obtention du financement de cette opération par la CASAS et de la signature du bail à construction à intervenir entre la CASAS et la Société TOTAL ;
- 2) approuver le principe d'une délégation de Maîtrise d'ouvrage afin d'assurer le recrutement d'une équipe de concepteurs, de prestataires intellectuels annexes puis d'entreprises afin de mener à bien la conception et la réalisation de l'immeuble dans le budget et le délai imparti par le maître de l'ouvrage ;

3) charger Monsieur le Président d'organiser et de conduire la procédure du choix du mandataire dans le cadre d'une procédure adaptée régie par les dispositions du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

4) de faire publier un avis d'appel à concurrence dans un Journal d'Annonces Légales ;

5) d'élaborer un dossier de consultation destiné à être communiqué aux candidats,

6) d'habiliter M. le Président de la CASAS ou son représentant à négocier avec les candidats éventuels, après avis de la Commission spécialement constituée à cet effet et au terme de cette négociation éventuelle, de proposer au Conseil Communautaire, un maître de l'ouvrage délégué, chargé de la réalisation de l'opération au nom et pour le Compte de la Communauté d'Agglomération ;

7) de constituer la Commission « marchés publics » consultative comme suit :

- M. André WOJCIECHOWSKI, Président de la CASAS, Président de séance

Membres Titulaires	Membres Suppléants
M. Claude BITTE (Morhange)	M. Antoine FRANKE (Vahl-Ebersing)
M. Gilbert WEBER (L'Hôpital)	M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen)
M. Gaston ADIER (Carling)	M. Claude SCHÄFER (Macheren)
M. Gabriel MULLER (Folschviller)	M. Yahia TLEMSANI (St Avold)
M. Pierre HOSTRENKO (Eincheville)	M. Robert BINTZ (Lixing-Lès-St Avold)

8) de prévoir le cas échéant le financement de cette opération par un emprunt restant à solliciter par la CASAS ;

9) autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document utile à cette mise en œuvre et lui donne tous pouvoirs pour l'exécution de la présente délibération.

Décision du Conseil Communautaire :

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Saint-Avold, le 18 juin 2018
Le Président

A. WOJCIECHOWSKI



Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 10 AVRIL 2018 A FOLSCHVILLER

- **Conseillers élus: 78**
- **En exercice : 77**

- **Présents à l'ouverture de séance : 50**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président

M. Cédric MULLER, Secrétaire de Séance,

MM. BITTE, Gabriel MULLER, HOSTRENKO, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents

MM. BALLEVRE, JACQUOT, VAYSSETTE, DELLES, MAYOT, Mme BOUR, MM. RISSE, BOHN, Mme TIGUEMOUNINE, M. KOEHLER, Mme BOYON, M. SEICHEPINE, MM. JACOB, YAHIAOUI, GROSS, MATZ, BALLIE, Mme ORDENER, MM. THIEL, DREISTADT, Mme DOME, MM. LANG, PIAIA, MICK, DIDOT, Mme AUDIS, M. GAUDIG, M. HELFENSTEIN, Mme IMBAUT, M. STEINER, Mme STELMASZYK, MM. THIERY, TLEMSANI, KLEIN, COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- **Absents représentés par leurs suppléants : 1**

M. Jean-Paul MULLER, Conseiller (Racrange) par M. Raymond DIDOT, Suppléant ;

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents :13**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) à M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) ;
M. Alain KONIECZNY, Conseiller (Altrippe) à M. Daniel BALLIE, Conseiller (Leyviller) ;
Mme Joëlle CRUMBACH, Conseillère (Carling) à Mme Anita BOUR, Conseillère (Carling) ;

M. Jean-Pierre BIES, Conseiller (Carling) à M. Gaston ADIER, Vice-Président (Carling) ;
M. Sébastien MARET, Conseiller (Landroff) à M. Daniel KLEIN, Conseiller (Suisse) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Josyane BECKER, Conseillère (St Avold) à Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) ;

Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à M. René STEINER, Conseiller (St Avold) ;

Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;

Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) à Mme Mireille STELMASZYK, Conseillère (St

Avold) ;

Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI, Conseiller (St Avold) ;

M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;

M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;

• **Absents excusés : 5**

M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) ;

M. Jean-Paul ADRIAN, Conseiller (Harprich) puis procuration à M. THIS (point 2c) ;

M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;

M. René TOTTOLI, Conseiller (Morhange) ;

Mme Fernande SANTIN, Conseillère (Porcelette)

• **Absents : 10**

M. Rémy THIS, Conseiller (Boustroff), arrivé au point n°2c ;

M. Philippe RENARD, Conseiller (Destry) ;

M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff), arrivé au point n°2a ;

M. Sébastien THISSE, Conseiller (Freybouse) ;

Mme Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) ;

M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin) ;

M. Gérard BRETTNACHER, Conseiller (St Avold) ;

Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;

Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;

M. Frédéric SLIWINSKI, Conseiller (St Avold)

Communauté d'Agglomération

Saint-Avold Synergie



PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU MARDI 20 MARS 2018 A FOLSCHVILLER

- **Conseillers élus: 78**
- **En exercice : 77**

- **Présents à l'ouverture de séance : 53**

M. André WOJCIECHOWSKI, Président

M. Cédric MULLER, Secrétaire de Séance,

MM. Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, FRANKE, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, BORN, LAURENT, Eddie MULLER, BINTZ, Vice-Présidents

MM. KONIECZNY, BALLEVRE, VAYSSETTE, DELLES, THIS, MAYOT, Mme CRUMBACH, M. BIES, Mme BOUR, MM. RISSE, KOEHLER, RACAT, MM. DREYDEMY, SEICHEPINE, JACOB, ADRIAN, VINGERT, GROSS, MATZ, M. BALLIE, Mme ORDENER, MM. THIEL, DREISTADT, Mme DOME, M. PIAIA, M. TOTTOLI, Mme SANTIN, MM. MICK, Jean-Paul MULLER, Mmes AUDIS, BECKER, MM. BRETTNACHER, GAUDIG, HELFENSTEIN, Mmes IMBAUT, PILI, M. SLIWINSKI, Mme STELMASZYK, MM. TLEMSANI, COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- **Absents représentés par leurs suppléants : 3**

M. Laurent FILLIUNG, Conseiller (Frémestroff) par M. Joël RACAT, Suppléant ;

M. Roland IMHOFF, Conseiller (Gréning) par M. Bernard DREYDEMY, Suppléant ;

M. Sébastien MARET, Conseiller (Landroff) par M. Jean VINGERT, Suppléant.

- **Absents ayant donné procuration à des membres présents :13**

M. Gilbert WEBER, Vice-Président (L'Hôpital) à M. Roland THIEL, Conseiller (L'Hôpital) ;

M. Pierre HOSTRENKO, Vice-Président (Eincheville) à M. Robert BINTZ, Vice-Président (Lixing-Lès-St Avold) ;

M. Bernard JACQUOT, Conseiller (Baronville) à M. Antoine FRANKE, Vice-Président (Vahl-Ebersing) ;

Mme Giovanna BOYON, Conseillère (Folschviller) à M. Philippe KOEHLER, Conseiller (Folschviller) ;

Mme Karima TIGUEMOUNINE, Conseillère (Folschviller) à M. Gabriel MULLER, Vice-Président (Folschviller) ;

M. Romuald YAHIAOUI, Conseiller (Hellimer) à M. C. (Diffembach-Lès-Hellimer) ;
M. Dolorès ROUFF, Conseillère (L'Hôpital) à Mme Denise ORDENER, Conseillère (L'Hôpital) ;
M. Jacques IDOUX, Conseiller (Morhange) à M. Egon PIAIA, Conseiller (Morhange) ;
Mme Anne LAUER, Conseillère (St Avold) à M. le Président ;
Mme Véronique BOUR-MAS, Conseillère (St Avold) à Mme Nadine AUDIS, Conseillère (St Avold) ;
Mme Marilyn SALAMONOWSKI, Conseillère (St Avold) à Mme Nathalie PILI, Conseillère (St Avold) ;
M. Gilbert VUKOJEVIC, Conseiller (St Avold) à M. Pascal HELFENSTEIN, Conseiller (St Avold) ;
M. Bruno SCHAEFFER, Conseiller (Vallerange) à M. Guy BORN, Vice-Président (Bérig-Vintrange) ;

- **Absents excusés : 3**

M. Claude BITTE, Vice-Président (Morhange), arrivé au point n°3 ;
M. Bernard TRINKWELL, Conseiller (Macheren) ;
M. Daniel KLEIN, Conseiller (Suisse)

- **Absents : 9**

M. Philippe RENARD, Conseiller (Destry), arrivé au point n°3 ;
M. Jean-Claude BOHN, Conseiller (Erstroff) ;
M. Sébastien THISSE, Conseiller (Freybouse) ;
M. Sébastien LANG, Conseiller (Maxstadt) ;
M. Vincent MULLER, Conseiller (Petit-Tenquin), arrivé au point n° 2 ;
Mme Virginie ODDO, Conseillère (St Avold) ;
Mme Gabrielle PISTER, Conseillère (St Avold) ;
M. René STEINER, Conseiller (St Avold), arrivé au point n°2 ;
M. Christian THIERCY, Conseiller (St Avold), arrivé au point n°2

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DE LA MOSELLE

Pôle Gestion publique

1, RUE FRANCOIS DE CUREL
B.P. 41054
57036 METZ CEDEX 1

Téléphone 03 87 52 96 75 – Télécopie 03 87 52 96 84
Mél ddvip57.pgp.domaine@dgfip.finances.gouv.fr

Le 15 / 05 / 2018

POUR NOUS JOINDRE :

Évaluateur : Jean BRABLÉ
Téléphone : 03 87 52 96 67
Courriel : .jean.brable@dgfip.finances.gouv.fr
Réf. LIDO : 2018 - 262 V 0344

Le Directeur départemental des finances
publiques de la Moselle

à

Monsieur le Maire
Mairie de et à
57660 GROSTENQUIN

AVIS du DOMAINE sur la VALEUR VÉNALE

DÉSIGNATION DU BIEN : UN BÂTIMENT D'ACTIVITÉ, TERRAIN INTÉGRÉ

ADRESSE DU BIEN : RUE DES ÉGLANTIERS 57660 GROSTENQUIN

VALEUR VÉNALE : 240 000,00 €

1 - SERVICE CONSULTANT : COMMUNE DE GROSTENQUIN

Affaire suivie par : Patrick SEICHEPINE, Maire

2 - Date de consultation : 16 mars 2018
Date de réception : 27 mars 2018
Date de visite : 18 avril 2018
Date de constitution du dossier "en état" : 18 avril 2018

3 - OPÉRATION SOUMISE À L'AVIS DU DOMAINE - DESCRIPTION DU PROJET ENVISAGÉ

Cession d'un bâtiment inutile aux missions de la commune

4 - DESCRIPTION DU BIEN

Référence cadastrale : section 09 parcelle 137 d'une contenance de 3 363 m²

Description du bien : un bâtiment d'activité édifié en 2004, terrain intégré avec emplacements de stationnement

5 - SITUATION JURIDIQUE

Nom du propriétaire : Commune de GROSTENQUIN

Situation d'occupation : libre de toute occupation

6 - URBANISME ET RÉSEAUX

Le bien immobilier est situé en zone B de la carte communale

7 - DÉTERMINATION DE LA VALEUR VÉNALE

La valeur vénale est déterminée par la méthode de comparaison avec le marché immobilier local des transactions de biens immobiliers d'activité

La valeur vénale du bien est estimée à 240 000 €

8 – DURÉE DE VALIDITÉ

Un an

9 – OBSERVATIONS PARTICULIÈRES

Il n'est pas tenu compte dans la présente évaluation des surcoûts éventuels liés à la recherche d'archéologie préventive, de présence d'amiante, de termites et des risques liés au saturnisme, de plomb ou de pollution des sols.

L'évaluation contenue dans le présent avis correspond à la valeur vénale actuelle. Une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai ci-dessus, ou si les règles d'urbanisme, notamment celles de constructibilité, ou les conditions du projet étaient appelées à changer.

Pour le Directeur départemental des Finances publiques et par délégation,



Jean BRABLÉ
Inspecteur des finances publiques

CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX

PREAMBULE

Dans le cadre de la territorialisation des services de la Solidarité et du redéploiement des agents sur le territoire de FORBACH-SAINT-AVOLD, le Département a décidé de conserver des permanences sociales et des consultations pédiatriques sur le secteur de MORHANGE.

Cette organisation doit permettre un accompagnement global et pluridisciplinaire du public, ainsi qu'une qualité et une réactivité de l'accueil des usagers.

Par bail du 1^{er} janvier 2014, le Département occupe des locaux communaux à MORHANGE, situés au 1^{er} étage, 2 rue du Pratel, d'une surface de 284 m², afin d'y accueillir un Centre Moselle Solidarités. Le montant annuel du loyer s'élève pour l'année 2017 à 24 419,80 €.

Après négociations entre la Communauté d'Agglomération SAINT-AVOLD Synergie et le Département de la Moselle, le Président de la Communauté d'Agglomération, a proposé au Département de lui mettre à disposition 6 bureaux, à usage exclusif, au sein des actuels locaux, pour une surface de 93 m² à partir du 1^{er} juillet 2018, pour y tenir des permanences sociales, des consultations de pédiatrie préventive, des consultations de puériculture et des consultations des professionnels des pôles spécialisés en fonction des besoins exprimés.

Les besoins de la population sur le secteur de MORHANGE sont tels, que les services de la Solidarité seront présents au moins 4 jours par semaine au sein des locaux.

Compte tenu de ces éléments, il a été convenu ce qui suit :

Entre :

Le Département de la Moselle, sis 1, rue du Pont Moreau 57000 METZ, représenté par son Président Monsieur Patrick WEITEN, en vertu d'une décision de la Commission Permanente du 11 juin 2018

D'une part,

Et :

La Communauté d'Agglomération SAINT-AVOLD Synergie, sise 10-12 rue du Général De Gaulle à SAINT-AVOLD (57500), représentée par son Président, Monsieur André WOJCIECHOWSKI, en vertu d'une délibération du Conseil Communautaire en date du 14 janvier 2017.

D'autre part,

Article 1 : objet

L'objet de la présente convention est, d'une part, la mise à disposition de locaux destinés à accueillir une permanence sociale, une consultation de pédiatrie préventive, une consultation de puériculture et d'autre part, la définition des conditions de gestion et de fonctionnement desdits locaux.

Article 2 : désignation des locaux

La Communauté d'Agglomération SAINT-AVOLD Synergie met à disposition du Département de la Moselle, 6 bureaux avec un espace Protection Maternelle et Infantile et un point d'eau, d'une surface totale de 93 m², au 1^{er} étage de l'hôtel communautaire situé 2, rue du Pratel à MORHANGE.

Article 3 : destination des locaux

Le local, objet de la présente convention, sera utilisé par les services de la Direction de la Solidarité / Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion du Département de la Moselle afin d'y tenir des permanences sociales, des consultations de pédiatrie préventive, des consultations de puériculture et des consultations des professionnels des pôles spécialisés en fonction des besoins exprimés.

Article 4 : conditions d'utilisation

Concernant l'utilisation et la jouissance des locaux, les obligations du preneur et du propriétaire relèvent des mêmes conditions réglementaires que celles édictées dans les baux dits Code Civil.

Article 5 : travaux/aménagement

En aucun cas des travaux d'aménagement ne pourront être entrepris par le Département dans les locaux objets de cette convention.

Article 6 : assurances et responsabilités

Le Département de la Moselle s'engage à assurer les locaux mis à disposition au titre de la garantie en responsabilité civile ainsi que contre l'incendie, les dégâts des eaux, les explosions, la foudre et en général tous les risques locatifs dont il doit répondre.

Il doit justifier de cette assurance avant la prise de possession desdits locaux et du paiement des primes chaque année.

Article 7 : conditions financières

Les locaux sont mis à disposition du Département, moyennant un loyer calculé au prorata de la surface occupée à savoir 93 m², soit un loyer annuel TTC de 8 203,69 € à compter du 1^{er} juillet 2018, et une participation aux charges versée sous forme d'une provision trimestrielle estimée à 850 € pour l'année 2018 d'une part, et d'un décompte de régularisation des charges locatives en fin d'exercice d'autre part.

Article 8 : durée

La convention est conclue pour une durée d'une année à compter du 1^{er} juillet 2018 et viendra à expiration le 30 juin 2019. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Article 9 : résiliation

La convention pourra être résiliée par la Communauté d'Agglomération SAINT-AVOLD Synergie, en cas de force majeure, pour cause d'intérêt général, ou pour non respect de la convention sans donner droit à indemnisation.

La présente convention pourra être dénoncée à tout moment par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception en respectant un préavis de trois mois.

Article 10 : litiges

Toutes contestations survenant à l'occasion de l'interprétation, l'exécution ou la cessation de la présente convention relèvent du Tribunal de Grande Instance après constat de désaccord persistant.

Fait en 2 exemplaires originaux à METZ, le

Pour la Communauté d'Agglomération
SAINT-AVOLD Synergie
Le Président

Pour le Département de la Moselle
Le Président du Département

André WOJCIECHOWSKI

Patrick WEITEN

P.J.:
Décision de la Commission Permanente du 11 juin 2018
Délibération du Conseil Communautaire du 14 janvier 2017
Plans des locaux

« Une toile sous les étoiles » (séances de cinéma en plein air) – Année 2018

Convention de Partenariat 2018

Entre

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et la Commune de

- Vu la compétence de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie en matière de Promotion du territoire
- Vu le vote du Budget Primitif 2018, en séance du 10 avril 2018, inscrivant la participation financière de la Communauté de Communes Agglo Saint-Avond Centre Mosellan à l'article 6232 ;
- Vu la délibération de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie du ...
- Il est convenu ce qui suit,

Entre

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ,
Sise 10, 12 rue du Générale De Gaulle BP 20046 57502 Cedex Saint-Avold
représentée par Monsieur André Wojciechowski , Président

Et

Et la commune de , représentée par , Maire

ARTICLE 1. OBJET DE LA CONVENTION

La Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie , soucieuse d'offrir à la population une animation auprès de ses habitants, projette d'organiser l'opération « Une toile sous les étoiles » cet été (séance de cinéma en plein air) et propose à ses communes d'accueillir la projection d'un film sur une soirée.

Pour renforcer la convivialité de cette animation, une ou plusieurs associations des communes accueillant la séance tiendra (ont) la buvette et la restauration. Les recettes seront encaissées par ces associations partenaires.

Le choix du film est laissé à la discrétion de la commune et de l'association mais les séances destinées à un public familial sont privilégiées. Le film devra avoir au moins un an d'exploitation en salle.

Afin de s'assurer de la qualité du projet, la communauté de communes avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle qui participera à la programmation et à la mise en œuvre technique du projet.

Les films sont diffusés en numérique avec du matériel de projection itinérant.

L'objet de la présente convention est de fixer les obligations réciproques des parties et d'encadrer les modalités administratives, financières et contractuelles du partenariat.

ARTICLE 2. ENGAGEMENT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-AVOLD SYNERGIE

Dans le cadre de cette opération, la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie s'engage à :

- coordonner l'opération avec la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle ;
- à assurer la communication autour de l'évènement (Site Internet de la collectivité, bulletin communautaire, affiches, flyers...) ;
- à accompagner la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Moselle dans la préparation technique avec les communes membres ;
- financer les frais de distribution, les frais techniques liés à la diffusion du film.

ARTICLE 3. ENGAGEMENT DE LA COMMUNE ACCUEILLANT UNE SÉANCE DE CINÉMA

La commune accueillant la diffusion du film en plein air s'engagera à :

- Fournir gratuitement un lieu de diffusion adaptée et publique : place, stade, prairie...,
- Accueillir la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie et la Fédération des Foyers Ruraux dans le cadre d'une visite technique du lieu de diffusion de la séance de cinéma,
- Prévenir la gendarmerie, la sous-préfecture,
- Veiller à la sécurité des biens et des personnes,
- Eteindre toutes les lumières présentes sur le site (lampadaire, banque, magasin...),
- Prévoir si possible un tableau électrique accessible, armoire étanche avec disjoncteur différentiel et Terre (minimum 16 A et 30A si sono),
- Définir une salle de repli possible,
- Fournir et installer des chaises, bancs... afin d'aménager confortablement le site pour la séance,
- Disposer d'au moins 2 personnes pour aider au montage et démontage,
- Désigner une association locale organisatrice de la manifestation (buvette, mise en place des chaises et bancs..., rangement, accueil régisseur...)
- Souscrire ou disposer d'une assurance afin de couvrir les bénévoles, les adhérents de l'association ou les co-organisateurs et le public fréquentant la séance de cinéma,
- Communiquer sur la séance de cinéma qui sera mise en place auprès de sa population avec des supports de communication mis à sa disposition par la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie ,

- faire figurer le logo ou le soutien de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie sur les supports de communication qu'elle mettra en place.

ARTICLE 4. DUREE, RESILIATION DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue pour une période d'une année.

Toutefois chaque partie se réserve le droit de dénoncer la convention à tout moment, sur préavis de 2 mois dans les cas suivants :

- non-respect des clauses de la convention ;
- motifs d'intérêt général.

ARTICLE 5. ANNULATION

En cas d'annulation du fait de la commune, celle-ci s'engage à retrouver une commune qui pourrait être intéressée par une séance de cinéma à la date choisie.

En cas de l'annulation de la séance du fait d'un cas de force majeure, la présente convention se trouverait suspendue ou annulée de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte.

ARTICLE 6. COMPETENCE JURIDIQUE

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties conviennent de rechercher d'abord une solution amiable. En cas d'impossibilité de celle-ci, elles s'en remettent à l'appréciation du tribunal administratif de Strasbourg.

Fait à Saint-Avold, le _____, en 3 exemplaires originaux

Pour la Communauté d'Agglomération
Saint-Avold Synergie

Pour la Commune co-organisatrice

Le Président,
André WOJCIECHOWSKI

Le Maire,

Echelle 1/1000



SOCIETE CIVILE PROFESSIONNELLE DE GEOMETRES EXPERTS
Thierry RIBIC & Jean-Jacques BOUR
Ingénieurs ENSAIS

Siège Social : 49 bis, bd de Lorraine - 57000 SAINT-AVOLD - Tél. 03.87.92.19.78 - Fax : 03.87.92.71.38
Permanence : 7, rue Poincaré - 57200 SARRCUELLIMES - Tél. 03.87.95.48.65

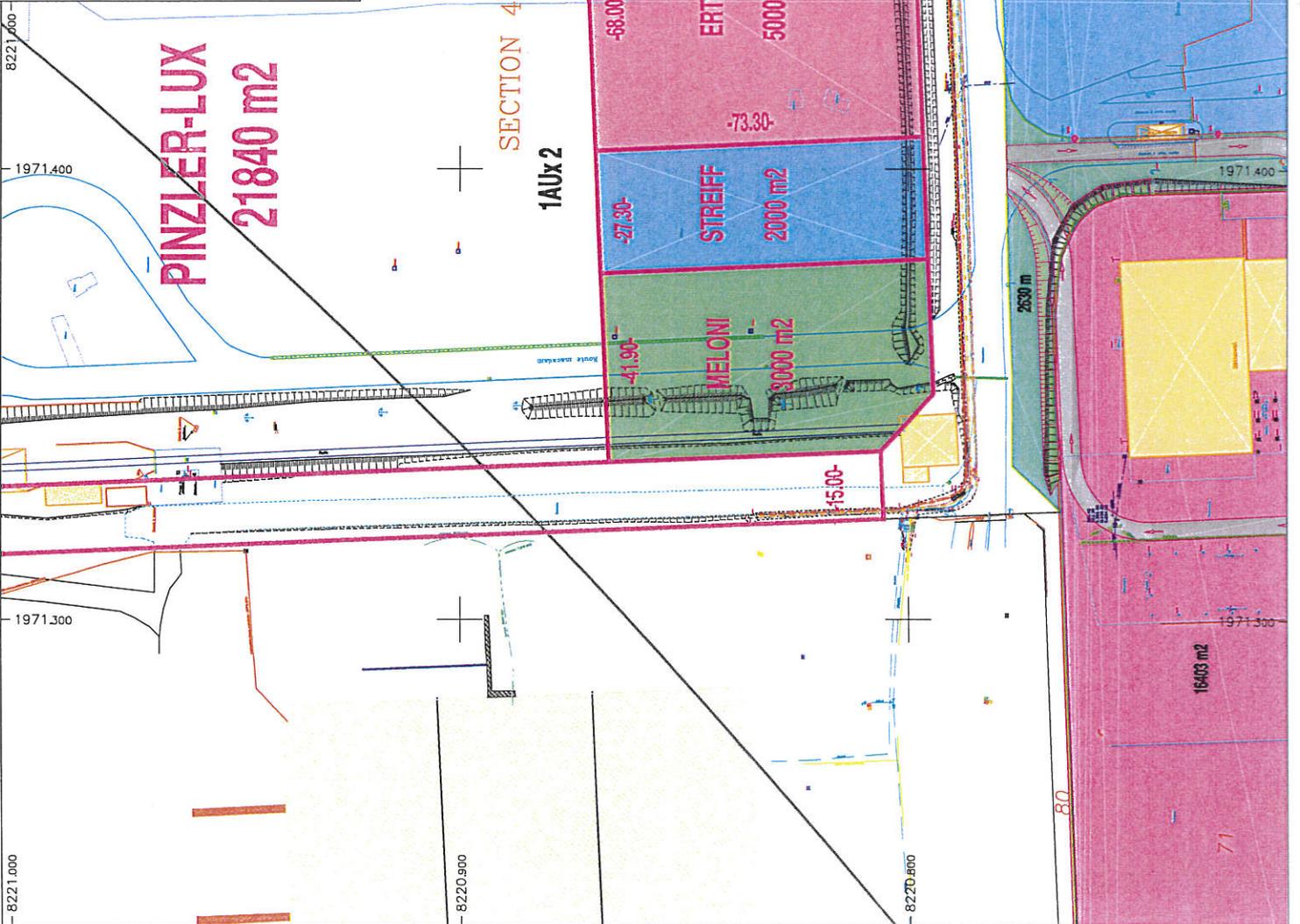
Dossier : 15410_VENTE Date : 23/05/2018 Dessinateur : WEISS JP

Département de la MOSELLE

Commune de **SAIN T-AVOLD**
VAC - PROPOSITION DE DECOUPAGE
PLAN DE SITUATION

ÉCHELLE : 1/1000

DOSSIER N° 15410...VENTE



Envoyé en préfecture le 19/06/2018

Reçu en préfecture le 19/06/2018

Affiché le 19/06/2018

ID : 057-200067502-20180605-CC_20180605_29-DE